Les entreprises s’engagent

Le Rapport d’activité

2024

Pour une société *inclusive* et un monde *durable*

Sommaire

L'édito 5

Faits marquants de 2024 6

La Communauté 10

Qui sommes-nous ? 10
Chiffres clés 11

1. Développer des programmes d'engagement 12

Parcours pour devenir membre de la Communauté 14
Les thématiques d'engagement 14
Une nouvelle thématique d'engagement en 2024 : l'emploi des seniors 16
Focus sur… 17
Zoom sur quelques actions marquantes de mobilisation des entreprises 21
Focus sur le Fonds de soutien aux territoires 22

2. Développer une plateforme digitale gouvernementale de mobilisation 25

3. Animer un réseau de 101 coalitions locales départementales 32

4. Promouvoir et développer le modèle d'engagement 37

5. Piloter cette première politique publique de l'engagement des entreprises (fonctions transverses) 44

Communication 45
Mesure d'impact et suivi de la donnée 52
Gouvernance 53
Focus sur l'association des mécènes de la Communauté 55
Budget 59
Fonctions internes 59
L'équipe 59
Nos engagements 60

Introduction

Nous sommes *la Communauté* “Les entreprises s’engagent”

L'édito

L'année 2024 marque un tournant pour la Communauté "Les entreprises s'engagent". Après une phase de consolidation en 2023, cette année a été celle de la montée en puissance, du changement d'échelle et de l'ancrage territorial renforcé.

Nous avons franchi un cap symbolique : plus de 100 000 entreprises engagées partout en France. Ce seuil traduit une adhésion croissante à une conviction partagée : les entreprises ont un rôle clé à jouer dans la construction d'une société inclusive et d'un monde durable.

Cette dynamique s'est appuyée sur la structuration et le développement des clubs départementaux, qui sont des coalitions locales inédites entre les entreprises, l'État et la société civile. En 2024, ces clubs sont devenus les piliers d'un maillage territorial fort, capables d'inventer des réponses concrètes, innovantes et adaptées aux réalités locales.

La notoriété de la Communauté a également connu une avancée majeure, portée par la campagne nationale "Plus qu'une entreprise, je dirige une entreprise engagée". Ces témoignages de dirigeantes et dirigeants emblématiques ont permis de faire rayonner leurs engagements concrets et de diffuser largement une nouvelle vision de l'entreprise : actrice de progrès, porteuse de solutions et au service de l'intérêt général.

La publication du deuxième Baromètre de l'engagement des entreprises, réalisé avec BVA, a été un autre jalon structurant de cette année. Il confirme que l'engagement est désormais perçu par les dirigeants non seulement comme une responsabilité consubstantielle à leur rôle, mais aussi comme un levier stratégique, moteur de performance et de sens. Si 82% des entreprises déclarent qu'elles ont mis en place des pratiques sociales et environnementales plus vertueuses, 79% d'entre elles souhaitent aller plus loin dans leur engagement. Et la Communauté est là pour les y accompagner.

Tout au long de l'année, la Communauté a continué de renforcer son offre de services, entièrement gratuite, pour accompagner les entreprises dans leur passage à l'action sur l'ensemble du spectre RSE, quel que soit leur point de départ. Grâce aux clubs départementaux et aux programmes disponibles sur la plateforme www.lesentreprises-sengagent.gouv.fr, chaque entreprise peut être outillée concrètement pour accélérer son engagement.

2024 constitue ainsi la première phase d'un changement d'échelle pour la Communauté "Les entreprises s'engagent". Elle ouvre un nouveau cycle, plus ambitieux, pour renforcer la mobilisation des entreprises en faveur de l'inclusion et de la transition écologique sur tous les territoires.
Ce rapport d'activité est le reflet d'une année riche en coopérations, en innovations et en réussites collectives.

Merci à toutes les entreprises, les clubs départementaux, les partenaires, les acteurs publics, la gouvernance et les équipes qui ont contribué à cette dynamique.

Continuons ensemble à faire grandir la Communauté et à démultiplier son impact.

Sylvain Reymond
Directeur général

Joséphine Labroue
Directrice générale adjointe

Faits marquants de 2024

Janvier

#EVENEMENT

Présentation des associations lauréates du Fonds de soutien aux initiatives locales aux mécènes

#PROGRAMMES

Mobilisation des entreprises de la Communauté pour le mois du mentorat

Février

#EVENEMENT

Événement Cercle des Mécènes et Patron(s) dans ma ville à Pierrefitte sur seine

#CLUB NATIONAL

Événement "Les jeunes comme source d'innovation et d'engagement dans l'entreprise" avec l'Institut Choiseul

Mars

#PALMARES

Palmarès des 40 leaders engagés avec l'Institut Choiseul

#MECENES

Lancement de l'appel à projets #PlusProchePlusUtile avec la FNCE

AG

Avril

#PARTENARIAT

Signature de la convention avec "Les clubs sportifs engagés" et la Fondation du sport Français

#CLUB NATIONAL

Evénement "S'engager pour la biodiversité : de la préservation à la régénération" avec l'Institut Choiseul

Mai

#PARTENARIAT

Signature de convention avec la DIAIR

#COMMUNAUTE

Congrès national de la Communauté

#PROGRAMMES

Lancement de l'offre de ressources aux entreprises

#PARTENAIRES

Comité des partenaires

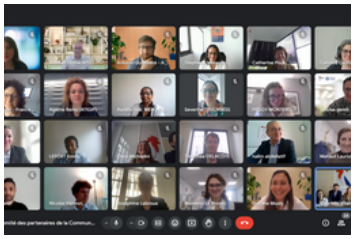

#COMMUNICATION

Lancement de la campagne "Plus qu'une entreprise…" en présence d'Elisabeth Borne

Juin

Juillet

Septembre

Octobre

#MECENES

Atelier Climat avec le SGPE

#PROGRAMMES

Signature de convention avec l'UNML

#PROGRAMMES

Signature de la convention avec le Collectif Mentorat

#EVENEMENT

Rapprochement avec la dynamique PaQte, en présence d'Astrid Panosyan & Valérie Létard

#PROGRAMME

Mise en ligne de la thématique Seniors

#MECENES

Opération Bus de l'Emploi avec Transdev

Novembre

#PARTENARIAT

Signature de la convention avec FACE et France Travail

#CLUBS LOCAUX

Rencontre entre Thierry Beaudet et les entreprises du club de Côte d'Or

CERCLE DES MECENES

#CLUB NATIONAL

Evénement "Leadership au féminin" avec l'Institut Choiseul

Décembre

#INNOVATION

Baromètre de l'engagement des entreprises 2024, avec BVA

AG

#EVENEMENT

Événement sur l'Art d'Accéder à l'Emploi au Palais des Beaux Arts de Lille

A suivre !

LES
ENTREPRISES
S'ENGAGENT

La Communauté

Qui sommes-nous ?

Nous sommes "Les entreprises s'engagent", la Communauté des entreprises qui agissent pour une société inclusive et un monde durable, initiée en juillet 2018.

Nous savons que l'entreprise, quelle que soit sa taille, a un rôle clé à jouer pour répondre aux grands défis sociaux, sociétaux et environnementaux de notre époque.

Emploi et accompagnement des jeunes et des habitants des quartiers prioritaires de la ville (QPV), transition écologique, inclusion par le sport, etc. : nous permettons à chaque entreprise qui le souhaite de s'y engager à nos côtés et lui donnons les moyens d'aller toujours plus loin.

Nos **101** Clubs départementaux rassemblent des coalitions inédites entre des entreprises de toutes tailles, l'État et la société civile, permettant à nos membres de passer à l'action et d'ainsi augmenter leur impact. Nous sommes **100 000** entreprises partout en France.

Nos missions

Nous donnons aux entreprises les moyens d'agir
Embaucher un jeune en apprentissage, lutter contre le gaspillage énergétique, devenir mentor, recruter une personne en situation de handicap, s'engager pour l'emploi des seniors… Parce qu'il y a autant de façons de s'engager qu'il y a d'entreprises, nous accompagnons leur passage à l'action par :

- la mise à disposition d'outils et de dispositifs d'engagement clé en main, permettant à chacun d'agir et de faire évoluer ses pratiques ;
- l'organisation d'événements de passage à l'action et de sensibilisation pour découvrir ou progresser sur des grandes thématiques d'intérêt général.

Nous fédérons et favorisons le dialogue entre dirigeants d'entreprises engagées partout en France
Nos entreprises membres peuvent intégrer un de nos 101 Clubs départementaux, au sein desquels, accompagnées par l'État et grâce à la participation d'une coalition de partenaires, elles rencontrent un réseau de pairs, partagent des bonnes pratiques et s'encouragent ainsi à agir ensemble sur tous les champs de la Responsabilité sociétale des entreprises (RSE).

Nous portons la voix des entreprises engagées et imaginons collectivement l'entreprise de demain
Parce que l'entreprise de demain sera engagée ou ne sera pas, la Communauté entend réconcilier l'entreprise avec sa raison d'être première : être au service du développement humain, générer de la valeur partagée et tendre vers une croissance inclusive et durable.
Réalisation d'études, organisation de rencontres, soutien à des innovations… Nous accompagnons les entreprises qui s'engagent à valoriser leurs bonnes pratiques et les actions qu'elles déploient.

Chiffres clés

101
Clubs Départementaux

500
Personnes mobilisées au sein de la Communauté

100 000
Entreprises membres
+ 20 K en 2024

1600
Évènements partout en France

31
Mécènes

64 305
Nouveaux engagements
+ 53,8 K sur l'inclusion
+ 10,5 K sur la durabilité

10
Thématiques d'Engagement
70 engagements possibles pour l'entreprise

Partie 1

Développer des programmes d'engagement

Tout au long de l'année 2024 la Communauté "Les entreprises s'engagent" a renforcé ses actions de sensibilisation et de mobilisation des entreprises sur les 10 thématiques.

- Nous avons renforcé nos partenariats avec les opérateurs partenaires de la Communauté par l'intermédiaire de signatures de conventions de partenariats tout au long de l'année. Celles-ci permettent de structurer les travaux menés conjointement ;
- Nous avons déployé, par l'intermédiaire des clubs départementaux "Les entreprises s'engagent", des actions innovantes de mobilisation des entreprises (à l'image du "Bus de l'emploi", du "Tramway de l'emploi", …).

Par ailleurs, nous avons travaillé au déploiement d'une nouvelle thématique de mobilisation des entreprises : l'emploi des seniors. Celle-ci a été travaillée avec France Travail et l'APEC dans l'objectif de fédérer et d'accompagner toutes les entreprises qui souhaitent s'engager en faveur de l'insertion professionnelle des seniors.

Enfin, nous avons également poursuivi le travail visant à améliorer le parcours utilisateur proposé aux entreprises sur la plateforme lesentreprises-sengagent.gouv.fr. De nouvelles fonctionnalités ont ainsi été intégrées afin de faciliter leur accompagnement, valoriser leurs actions et renforcer leur engagement au sein de la Communauté. Des communications régulières et personnalisées aux enjeux et souhaits d'engagement de la Communauté leur ont été adressées tout au long de l'année pour leur permettre de connaître et accéder aux fonctionnalités de la plateforme et aux actions des clubs départementaux afin d'accompagner la réalisation de leurs engagements.[1]

> La Communauté "Les entreprises s'engagent" propose 10 thématiques d'engagement. Pour chacune de ces thématiques plusieurs engagements et actions concrètes sont proposés. Chaque entreprise qui souhaite rejoindre la Communauté est ainsi invitée, depuis son "espace entreprise" à renseigner, chaque année, au moins deux engagements - associés à une thématique - en y précisant les objectifs quantitatifs associés (ex. "j'accueille des jeunes demandeurs d'emploi en immersion professionnelle", "je mobilise mes collaborateurs afin qu'ils s'engagent en tant que mentors", …). Différents types d'accompagnement sont ensuite proposés aux entreprises afin de leur permettre de réaliser leurs engagements (ex. rappel par un conseiller entreprise de France Travail, participer à un évènement organisé par le club "Les entreprises s'engagent" de son territoire, …). En début d'année suivante chaque entreprise est invitée, depuis son "espace entreprise" à renseigner le bilan de ses engagements.

1 https://lesentreprises-sengagent.gouv.fr/s-engager/thematique/sport

2 https://lesentreprises-sengagent.gouv.fr/s-engager/thematique/lycees-professionnels

3 https://lesentreprises-sengagent.gouv.fr/s-engager

Parcours pour devenir membre de la Communauté

*Je veux être **accompagné** pour faire progresser mon entreprise sur les enjeux **sociaux, sociétaux** ou **environnementaux**.*

1

Je découvre l'offre de service de la Communauté sur **www.lesentreprises-sengagent.gouv.fr**

2

Je clique sur **Rejoindre la Communauté** et je découvre l'espace entreprise et les **70 actions** déjà accessibles autour de **10 thématiques** d'engagement, comme les **"jeunes"**, la **"sobriété énergétique"** ou encore le **"handicap"**.

3

Je sélectionne les engagements que je souhaite prendre, comme recruter en alternance des **jeunes issus des quartiers prioritaires de la politique de la ville** ou choisir des **prestataires inclusifs**.

4

Je suis ***accompagné*** afin de réaliser ces engagements, par exemple en étant rappelé par un conseiller entreprise de **France Travail**, en découvrant un workshop spécial ou via un accès simplifié à un dispositif.

5

Je peux rejoindre le club ***"Les entreprises s'engagent"*** de mon département pour passer à l'action au plus près de mon territoire et rencontrer les dirigeants engagés de mon département.

6

Je participe à l'un des **1 500 événements** de sensibilisation et de passage à l'action organisés tous les ans.

7

Je réalise chaque année le bilan de mes engagements et de mes actions pour mesurer mon impact. **Je peux l'insérer dans mon rapport d'activité annuel et le partager auprès de toutes mes parties prenantes.**

8

Je choisis les engagements de mon entreprise, dans une démarche de progression, pour l'année à venir.

Les thématiques d'engagement

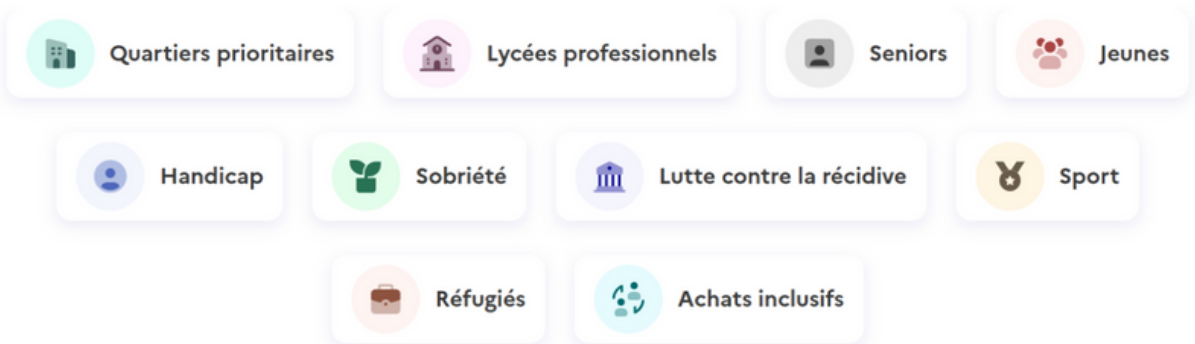

Les engagements phares en 2024

En 2024, cinq engagements ont été particulièrement sélectionnés par les entreprises membres de notre Communauté :

- Accueillir des stagiaires ;
- Recruter en alternance ;
- Proposer des immersions professionnelles pour les jeunes ;
- Recruter des jeunes ;
- Appliquer les consignes de température dans ses locaux.

Les opérateurs partenaires de la Communauté

Aujourd'hui, la Communauté "Les entreprises s'engagent" s'appuie sur plusieurs opérateurs pour mener ses actions de sensibilisation et de mobilisation des entreprises sur les différentes thématiques :

En 2024, plusieurs conventions de partenariat ont été signées entre la Communauté "Les entreprises s'engagent" et des opérateurs afin de structurer au mieux les travaux menés conjointement en matière de mobilisation des entreprises.

Une nouvelle thématique d'engagement en 2024 : l'emploi des seniors

Les entreprises s'engagent pour les seniors

En octobre 2024, et dans la continuité des propositions formulées à l'issue du cycle de réflexion sur la place des seniors dans l'entreprise, la Communauté "Les entreprises s'engagent" a lancé une nouvelle thématique afin d'accompagner toutes les entreprises qui souhaitent s'engager en faveur de l'insertion professionnelle et du maintien en emploi des seniors. Ce programme propose un parcours d'engagement, construit avec France Travail et l'APEC, organisé autour de trois grands axes et matérialisé par la création d'une nouvelle page accessible sur la plateforme : "Mon entreprise s'engage pour l'insertion professionnelle des seniors".

Les engagements proposés aux entreprises sont les suivants :

- **Faire découvrir son entreprise, ses métiers et accompagner les parcours professionnels :**
  - Accueillez un demandeur d'emploi senior en immersion professionnelle.
- **Recruter des profils expérimentés :**
  - Recrutez des candidats seniors formés ou accompagnés avec l'aide de France Travail ;
  - Recrutez des profils expérimentés ;
  - Recrutez des cadres expérimentés ;
  - Recrutez un demandeur d'emploi âgé de 45 ans ou plus en contrat de professionnalisation.
- **Accompagner des profils expérimentés dans leur recherche d'emploi :**
  - Proposez à vos collaborateurs d'accompagner, dans le cadre d'un mentorat, un cadre de plus de 50 ans en recherche d'emploi en participant au "Talent Senior".

En sélectionnant et en quantifiant les engagements sur lesquels l'entreprise souhaite se mobiliser, depuis son "compte entreprise", elle peut également bénéficier d'un accompagnement personnalisé par France Travail et l'APEC (rappel de l'entreprise par un conseiller sous cinq jours) afin de réaliser ses engagements (exemple : sourcing de candidats).
Plusieurs actions de sensibilisation et de mobilisation ont également été menées tout au long de l'année 2024. Les clubs départementaux "Les entreprises s'engagent" ont organisé **57 événements** sur cette thématique : conférence et atelier de sensibilisation, échange de bonnes pratiques, job dating, …

Le 11 avril 2024, la Communauté a signé une convention de partenariat avec l'APEC, notamment dans l'objectif de créer un nouveau parcours d'engagement en faveur de l'emploi des séniors offrant un soutien aux entreprises pour identifier leurs besoins, des candidats appropriés et les accompagner dans l'adaptation des postes de travail afin de promouvoir la diversité générationnelle au sein de leur personnel.

Un objectif de 5 000 entreprises engagées est annoncé pour l'année 2025.

Focus sur…

Les entreprises s'engagent pour la réussite des jeunes des lycées professionnels

En 2024, la Communauté a poursuivi ses actions de mobilisation des entreprises en faveur des lycées professionnels.

Une trentaine d'événements de sensibilisation et de passage à l'action ont été organisés par les clubs départementaux "Les entreprises s'engagent", tels que des visites d'entreprises ou des "stage dating".

Ces événements ont notamment permis de renforcer les liens entre les acteurs économiques et éducatifs au niveau local.

Une convention de partenariat a également été signée entre la Communauté "Les entreprises s'engagent" et la région académique d'Île-de-France afin de renforcer les liens entre les établissements et les clubs départementaux franciliens.

La Communauté a aussi participé à la construction du projet "Les lycées s'engagent", qui a pour objectif de créer un modèle de coopération territoriale entre lycées professionnels et entreprises, afin de renforcer et amplifier les actions collectives en faveur de la réussite des lycéens professionnels dans les territoires. Né dans les Hauts-de-France, ce projet s'est notamment appuyé sur les clubs départementaux "Les entreprises s'engagent".

Par ailleurs, un travail d'investigation a été conduit sur la création d'un outil numérique de mise en relation entre les entreprises qui souhaitent s'engager et les lycées professionnels de proximité. Ce travail a été mené avec le soutien de la Direction interministérielle du numérique (DINUM) et de la Direction générale à l'enseignement scolaire (DGESCO).

Le soutien majeur de JP Morgan and Chase en tant que mécène du programme "Les entreprises s'engagent en faveur des lycées professionnels" permet à la Communauté d'accélérer considérablement sur la mobilisation des entreprises sur ce sujet et ainsi faciliter l'insertion professionnelle des publics concernés. Grâce à un soutien de 3 ans (2024-2027), les travaux initiés avec la DINUM et la DGESCO vont être développés, expérimentés puis déployés à grande échelle notamment grâce à la création d'une plateforme numérique et la création d'une coalition d'acteurs.

JPMorganChase

Dans le cadre du partenariat entre la Communauté et la région académique d'Ile-de-France, un "stage dating" a été organisé le 29 mars 2024, afin de mettre en relation les jeunes de la filière professionnelle AGOrA (Assistance à la gestion des organisations et de leurs activités) avec des entreprises engagées proposant des stages.

Les entreprises s'engagent pour les quartiers - PaQte

Depuis le Conseil Interministériel des Villes d'octobre 2023, le dispositif du "PaQte" (Pacte avec les quartiers pour toutes les entreprises) a intégré la Communauté "Les entreprises s'engagent" pour gagner en lisibilité, mutualiser les ressources et simplifier l'engagement des entreprises pour les quartiers prioritaires de la ville. Désormais, les actions de mobilisation des entreprises sont regroupées sous la bannière unique : "Les entreprises s'engagent pour les quartiers - PaQte".

En 2024, les efforts de mobilisation des entreprises se sont intensifiés avec un renforcement des moyens humains et financiers au niveau territorial. Cette dynamique a permis de dépasser l'objectif initial des 5 000 entreprises engagées, atteignant **6 700 entreprises** à la fin de l'année 2024.

De nouvelles actions de mobilisation des entreprises ont également été mises en place pour accroître les opportunités d'engagements sur l'ensemble du territoire : 170 événements ont été organisés par les clubs départementaux "Les entreprises s'engagent" au cours de l'année. Parmi les actions phares du programme, on retrouve notamment le dispositif **Patron(s) dans ma ville** : un format innovant, de rencontre entre jeunes demandeurs d'emploi (en Contrat d'Engagement Jeune) résidants au sein d'un quartier prioritaire de la ville et dirigeants d'entreprises engagées du territoire.

En 2024, **35** éditions de Patron(s) dans ma ville ont été organisées partout en France, réunissant **350** entreprises et offrant à près de **600** jeunes l'opportunité de réaliser une immersion professionnelle afin de découvrir un nouveau métier ou encore décrocher une opportunité de contrat en alternance ou un premier emploi. Un objectif de **101** Patron(s) dans ma ville, soit un par département, a été fixé pour 2025, en lien avec France Travail.

Le "Tram de l'emploi" - une action de recrutement innovante transformant un Tram en un espace mobile de job dating - s'est déployé dans trois villes en 2024 : Nantes, Toulouse et Bordeaux. L'édition bordelaise a rassemblé **10 entreprises** et **587 demandeurs d'emploi**.
Plusieurs éditions du Tramway de l'emploi sont prévues pour l'année 2025.

Le 1er octobre 2024, l'événement national "Les entreprises s'engagent pour les quartiers - PaQte" a permis d'officialiser le partenariat entre la Communauté et l'ANCT (signature de la convention de partenariat), tout en dressant le bilan du nombre d'entreprises engagées sur les QPV en présence des ministres, des représentants des grandes entreprises ainsi que des partenaires. Plusieurs entreprises engagées ont par ailleurs eu l'opportunité de présenter leurs actions et bonnes pratiques sur les enjeux de la politique de la ville. À cette occasion, la ministre Astrid Panosyan a fixé un objectif de **15 000 entreprises engagées** pour les quartiers en 2025.

Les entreprises s'engagent pour l'insertion professionnelle des jeunes

En 2024, la Communauté "Les entreprises s'engagent" a renforcé ses actions de mobilisation des entreprises en faveur de l'insertion professionnelle des jeunes.
Elle a notamment mobilisé ses entreprises membres autour des stages de seconde. En effet, depuis 2024, tous les élèves de seconde générale et technologique de France doivent désormais réaliser un stage d'observation de deux semaines au mois de juin. Les entreprises ont notamment été invitées à déposer leurs offres de stage sur la plateforme "1 élève, 1 stage" et les clubs ont également organisé des forums de stages dédiés.

Le 11 juin 2024, la Communauté a signé un partenariat avec l'Union nationale des Missions Locales (UNML) en faveur de l'insertion professionnelle des jeunes, notamment les plus éloignés de l'emploi. Ce partenariat se concentre notamment sur le rapprochement entre les clubs départementaux "Les entreprises s'engagent" et les missions locales sur l'ensemble du territoire dans l'objectif d'amplifier la mobilisation des entreprises. Plus de **170 événements** ont été organisés conjointement par les clubs et les missions locales en 2024.

Le 18 septembre 2024, la Communauté a signé un partenariat avec le Collectif Mentorat dans l'objectif d'accroître le nombre d'entreprises engagées en faveur du mentorat en France. Après une première convention de partenariat signée en 2023, ce partenariat se réitère en se concentrant sur : la simplification du parcours d'engagement proposé aux entreprises et le déploiement d'événements de sensibilisation et de mobilisation des entreprises partout en France par l'intermédiaire des clubs départementaux "Les entreprises s'engagent", notamment dans le cadre du "Mois du mentorat".
Près de **50 événements** ont d'ailleurs été organisés en 2024 par les clubs afin de mobiliser les entreprises membres de la Communauté.

Les entreprises s'engagent pour le sport

L'année 2024 a été marquée par les **Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris**. Dans ce contexte, la Communauté a poursuivi, avec ses partenaires (clubs sportifs engagés, Fondation du Sport Français, Agence nationale du Sport, …) les actions de mobilisation des entreprises autour du sport.

La Communauté "Les entreprises s'engagent" s'appuie depuis 2023 sur **"Les clubs sportifs engagés"** pour proposer à ses entreprises membres de passer à l'action, "d'aller vers" des publics éloignés de l'emploi et de recruter autrement via la pratique du sport.

Ce réseau rassemble les associations sportives mobilisées pour déployer l'insertion sociale et professionnelle à travers le sport et avec les acteurs de l'emploi en France.

Ce projet, soutenu par les ministères du Travail, des Sports et de la Jeunesse, et piloté par France Travail, est déployé en collaboration avec l'**Agence Nationale du Sport** sur tout le territoire national.

A la fin de l'année 2024, **10 000 clubs de sport**, professionnels ou amateurs, étaient déjà engagés dans cette démarche. Ce projet s'inscrit pleinement dans l'héritage des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, visant à faire du sport un levier pour accompagner des personnes vers une insertion sociale et professionnelle durable. Les clubs sportifs engagés sont aujourd'hui des tiers de confiance pour le réseau pour l'emploi, dotés de six missions concrètes qu'ils mettent en oeuvre avec le réseau pour l'emploi, les clubs départementaux "Les entreprises s'engagent", les entreprises et les publics bénéficiaires :

- Faire équipe avec le réseau pour l'emploi et faire connaître son offre de service à sa communauté ;
- Identifier les publics éloignés de l'emploi et les orienter vers le réseau pour l'emploi ;
- Proposer des activités physiques à des publics éloignés de l'emploi, allocataires du RSA ou en parcours d'insertion ;
- Organiser des job dating sportifs pour des entreprises du territoire qui recrutent ;
- Organiser des sessions de découverte des métiers via la pratique du sport avec les entreprises du territoire qui recrutent ;
- Accompagner la mise en oeuvre de parcours pour des publics spécifiques via des expérimentations.

En 2024, la Communauté "Les entreprises s'engagent" a lancé un appel à projets "**#PlusprochePlusUtile avec les jeunes grâce au sport**" conjointement avec la Fédération Nationale des Caisses d'Epargne à destination des associations et clubs sportifs proposant sur tout le territoire national des actions permettant l'inclusion et l'insertion professionnelle des jeunes, via la pratique sportive.

Le soutien de la Communauté "Les entreprises s'engagent" au réseau des clubs sportifs engagés en 2024 a permis d'acculturer ces associations aux partenariats privés, en leur permettant de déployer des actions d'insertion, propres ou issues des cahiers des charges de France Travail, et en favorisant leur visibilité.

Via l'appel à projets "**#PlusProchePlusUtile avec les jeunes grâce au sport**", la Communauté "Les entreprises s'engagent" a soutenu 105 clubs sportifs engagés pour déployer : des actions d'aller vers dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV), des forums métiers ou encore des opérations "Du stade vers l'emploi". Ces actions pourront se déployer en 2025, avec le soutien des clubs départementaux "Les entreprises s'engagent" et des entreprises membres de la Communauté.

En 2024, la Communauté a également construit un partenariat avec les clubs sportifs engagés et la Fondation du Sport Français autour du projet de tour de France **"Soutiens ton club engagé"**.
15 étapes se sont déroulées dans plusieurs villes tout au long de l'année, dans l'objectif de valoriser le rôle des clubs de sport auprès des entreprises engagées et de favoriser ainsi les projets à mener ensemble pour faire du sport un outil d'inclusion.

Les clubs départementaux ont été associés à chacune des étapes afin d'inviter les entreprises membres à y participer.

Zoom sur quelques actions marquantes de mobilisation des entreprises déployées en 2024

Signature d'une convention de partenariat avec la Délégation Interministérielle à l'Accueil et à l'Intégration des Réfugiés (DIAIR)

Le 22 Mai 2024, la Communauté et la Délégation interministérielle à l'accueil et à l'intégration des réfugiés (DIAIR) ont officialisé leur partenariat afin d'accroître le nombre d'entreprises engagées en faveur des personnes réfugiées.

En 2024, 45 actions de sensibilisation et de mobilisation des entreprises ont été organisés par les clubs départementaux "Les entreprises s'engagent" et leurs partenaires partout en France

La Semaine Européenne pour l'Emploi des Personnes Handicapées (SEEPH) - Du 18 au 24 novembre 2024

Lors de la Semaine européenne de l'emploi des personnes handicapées, la Communauté "Les entreprises s'engagent" s'est mobilisée sur l'ensemble du territoire. Plus de **40 événements** ont été organisées par les clubs départementaux afin de sensibiliser et mobiliser les entreprises en faveur du handicap sur l'ensemble du territoire. Au programme ? Présentation des dispositifs accessibles aux entreprises pour s'engager, partage de bonnes pratiques, job dating, …

Expérimentations menées avec des entreprises mécènes de la Communauté - Focus sur les mécènes programmes

- **Expérimentation personnes placées sous main de justice**

Le groupe Accor a choisi de soutenir une expérimentation impulsée par la Communauté et l'ATIGIP (Agence du Travail d'Intérêt Général et de l'Insertion Professionnelle) visant à favoriser l'insertion professionnelle des personnes placées sous main de justice.

L'objectif est de consolider et de renforcer la thématique "Les entreprises s'engagent pour l'insertion professionnelle des personnes placées sous main de justice" en s'appuyant sur de nouvelles actions et modalités de mobilisation des entreprises susceptibles d'être, à l'issue de cette expérimentation, déployées sur l'ensemble du territoire et proposées à l'ensemble des entreprises membres de la Communauté. De premiers ateliers en 2024 ont permis de cadrer cette expérimentation qui se déploiera en 2025.

- **LinkedIn - Projet "licences Premium Career"**

En qualité de mécène de la Communauté LinkedIn France offrira, en 2025, 20 000 licences Premium Career d'une durée de six mois à demandeurs d'emploi seniors et jeunes de la voie professionnelle dans l'objectif de les accompagner dans leur insertion professionnelle. Le déploiement opérationnel s'appuiera sur France Travail et l'APEC.

Transdev - Le bus de l'emploi

En 2024, le groupe Transdev et la Communauté "Les entreprises s'engagent" ont lancé l'action "Bus de l'emploi". Cette initiative inédite a pour objectif de faciliter la rencontre entre les entreprises engagées des territoires et des demandeurs d'emploi qui résident dans les zones rurales et dans les quartiers prioritaires de la ville (QPV), en facilitant leur mobilité et leur accès à des forums et à des salons de recrutement, ainsi qu'en leur donnant accès à des solutions de mobilité.

Pour ce faire, Transdev a mis à disposition des bus accessibles aux demandeurs d'emploi dépourvus de solutions de mobilité. En 2024 le Bus de l'emploi a fait étapes dans trois départements : Finistère, Indre-et-Loire et Seine-Saint-Denis.

Focus sur le Fonds de soutien aux territoires

Afin de soutenir le développement de l'engagement à l'échelle des territoires, un fonds de soutien aux territoires et aux initiatives locales a été créé pour permettre aux entreprises d'agir très localement.

- **Le Fonds de soutien aux initiatives locales**

Afin d'accompagner l'enrichissement de la feuille de route des clubs départementaux "Les entreprises s'engagent", certains événements sont financés au niveau national via le "Fonds de soutien aux initiatives locales" (FIL) afin d'être programmés dans l'ensemble des Clubs départementaux. L'objectif du Fonds de soutien aux initiatives locales (FIL) est de soutenir l'essaimage et l'accélération sur les territoires d'actions répondant aux objectifs prioritaires de la Communauté "Les entreprises s'engagent" en matière d'engagement des entreprises : permettre la sensibilisation, la formation, l'accompagnement et le passage à l'action des entreprises sur nos thématiques d'intérêt général. La vocation du fonds est de soutenir des projets en complémentarité d'une politique publique existante ou qui pallient l'absence de dispositif d'État et ainsi préfigurent de futures politiques publiques. Ce fonds est animé par l'équipe nationale.

Au dernier trimestre 2023, l'Assemblée Générale a statué sur les projets lauréats du Fonds de soutien aux initiatives locales de la Communauté "Les entreprises s'engagent". En 2024, la Communauté a coordonné la mise en place de l'ensemble des projets soutenus partout en France. Ces projets lauréats permettent la mobilisation des Clubs et de leurs entreprises membres sur les territoires. En 2024, la seconde année de ce fonds, 6 dispositifs ont été soutenus et déployés dans les Clubs locaux "Les entreprises s'engagent" :

- **Renouvellement de soutien à des porteurs de projets**

Le déploiement de la pièce de théâtre “Un employé nommé désir”, de sensibilisation aux bonnes pratiques managériales et aux discriminations, du Pacte Civique

35 représentations
1163 personnes sensibilisées

- **Les opérations de recrutement inclusif Du stade vers l’emploi**

509 opérations partout en France avec des clubs sportifs engagés, le réseau pour l’emploi et les entreprises

41 000 bénéficiaires demandeurs d’emploi
6700 entreprises
58% taux de retour à l’emploi à +6 mois

- **La dotation d’action territoriale de Break Poverty Foundation pour lutter contre la précarité des jeunes au niveau des bassins d’emploi et créer des liens entre entreprises implantées localement et les associations**

40 territoires d’actions
2500 jeunes bénéficiaires par territoire en moyenne sur les 3 ans de DAT
15 entreprises mécènes par territoire en moyenne sur les 3 ans de DAT

- **Le soutien à de nouveaux projets pour compléter l’offre de passage à l’action de la Communauté auprès des entreprises françaises**

Le déploiement de la pièce de théâtre “Sobriété à tous les étages”, de sensibilisation à la transition écologique en entreprise, du Pacte Civique :

32 représentations
812 personnes sensibilisées

- **La formation à la non-discrimination de la Cravate Solidaire**

21 formations et la fresque de la non-discrimination
167 personnes formées

- **La sensibilisation à la santé mentale et au handicap lié aux troubles psychiques par la Fondation Falret et Beyond Production via le documentaire “Soyons fous”**

20 formats de sensibilisation
835 personnes sensibilisées

Les mécènes des territoires

Autour du Tram de l’emploi organisé par le Club Les entreprises s’engagent de Gironde le 3 octobre 2024, **10 mécènes et partenaires** se sont mobilisés pour le cofinancer et permettre à un format innovant de recrutement inclusif mobile vers les quartiers prioritaires de la ville de Bordeaux d’avoir lieu.
Merci à eux : APEC Nouvelle-Aquitaine, CCI Bordeaux-Gironde, Citéos (CEPECA), Crédit Mutuel du Sud-Ouest, Dassault Aviation - Établissement de Martignas, Engie Home Services, McDonald’s (3 franchises), Inorix et Lidl France.

De manière plus spontanée, des entreprises engagées de nos territoires ont décidé de soutenir la Communauté dans son ensemble : **BBAI, France Ecoline, SAS Tadim Market**

A suivre en 2025…

- Déploiement **Patron(s) dans ma ville** avec France Travail (101 opérations)
- Lancement de **nouvelles thématiques** (IA inclusive et durable, biodiversité, etc.)
- Rédaction d’un **guide pratique sur l’emploi des seniors** à destination des entreprises
- Rédaction d’un **guide pratique “s’engager avec les quartiers”** à destination des entreprises

Partie 2

Développer une plateforme digitale gouvernementale de mobilisation

La plateforme **www.lesentreprises-sengagent.gouv.fr** est le point d'entrée unique pour les entreprises souhaitant s'engager en faveur d'une société plus inclusive et durable. Véritable centre de ressources, elle leur offre un accès simplifié à des outils concrets et à une communauté engagée pour passer à l'action, notamment à travers :

- **Des ressources sur les thématiques** : pages dédiées aux dispositifs, outils et aides pour faciliter leur engagement.
- **Des contenus inspirants issus de la Communauté** : Workshop, Interview, Baromètre, retours d'expérience…
- **Un** "**espace entreprise**" pour inscrire leurs engagements volontaires, suivre leur progression et réaliser leur bilan annuel.
- **Une fiche entreprise** et un **kit de communication**, pour parler de leurs actions et engagements.
- **Un accès direct à tous les événements** organisés par les Clubs locaux "Les entreprises s'engagent" partout en France.

En 2024, la plateforme a évolué pour **offrir une expérience plus fluide et intuitive aux entreprises engagées**. De nouvelles fonctionnalités ont été intégrées afin de **faciliter leur accompagnement, valoriser leurs actions et renforcer leur engagement au sein de la Communauté**.

L'objectif principal était de créer un **parcours numérique optimisé**, simplifiant l'inscription, l'accès aux ressources et le suivi des engagements tout au long de l'année. La plateforme permet désormais aux entreprises de mieux structurer et piloter leurs engagements, d'accéder à des services enrichis, de bénéficier d'un espace personnalisé et d'accéder à un bilan personnalisé de leurs actions. Elle se positionne ainsi comme un véritable levier pour accélérer l'engagement des entreprises et renforcer l'impact collectif de la Communauté "Les entreprises s'engagent".

195 000
Visiteurs uniques
+ 50% en 2024

1 423
Évènements référencés

1 732
Bilans 2024 complétés

Fonctionnalités "Parcours entreprises"

Tout au long de l'année, des tests utilisateurs et des ateliers collaboratifs sont organisés avec les entreprises et les clubs de la Communauté. Ces échanges permettent de recueillir les besoins des utilisateurs, d'orienter les développements et de confirmer les choix en matière de nouvelles fonctionnalités. En impliquant directement les entreprises dans l'évolution de la plateforme, nous nous assurons qu'elle réponde au mieux à leurs attentes et qu'elle leur offre des outils efficaces pour structurer et piloter leurs stratégies d'engagements.

L'espace entreprise sur la plateforme "Les entreprises s'engagent" a été entièrement repensé pour offrir une meilleure expérience utilisateur.

- Nouvel accueil : l'interface a été modernisée et simplifiée pour faciliter la navigation et l'accès aux informations clés.
- Fonction multi-contacts : désormais, plusieurs personnes d'une même entreprise peuvent avoir un compte et interagir sur la plateforme, facilitant ainsi la gestion des engagements et des informations.
- Rattachement des filiales à un siège social : les filiales peuvent désormais être rattachées à leur siège social. Cela permet au Siège de visualiser les engagements et les actions de l'ensemble de ses entités afin de mieux les coordiner et d'améliorer la communication au sein de l'entreprise.

<u>Objectifs de ces changements :</u>

- Améliorer l'expérience utilisateur en offrant une plateforme plus intuitive et facile à utiliser.
- Faciliter la gestion des engagements pour les entreprises ayant plusieurs contacts ou filiales.
- Offrir une vue d'ensemble des actions menées par l'ensemble du groupe pour les entreprises ayant des filiales.
- Ces améliorations visent à rendre la plateforme plus accessible et plus efficace pour les entreprises de toutes tailles et structures.

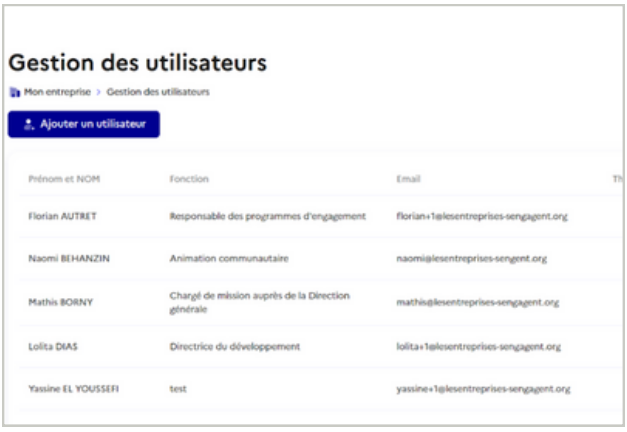

La plateforme se renforce sur le parcours d'accompagnement des entreprises à travers une nouvelle fonctionnalité leur permettant de suivre leurs engagements, de découvrir les moyens d'action disponibles et de bénéficier d'un accompagnement personnalisé dans la réalisation de ces engagements.

Cette nouveauté s'accompagne d'une fonctionnalité de rappel par un expert dédié (ex. conseiller France Travail, APEC, …). Cela signifie que les entreprises membres qui souhaitent en savoir plus peuvent être contactées par un expert dans un délai de 5 jours pour bénéficier d'un accompagnement personnalisé sur certains des engagements qu'elles ont pu prendre.

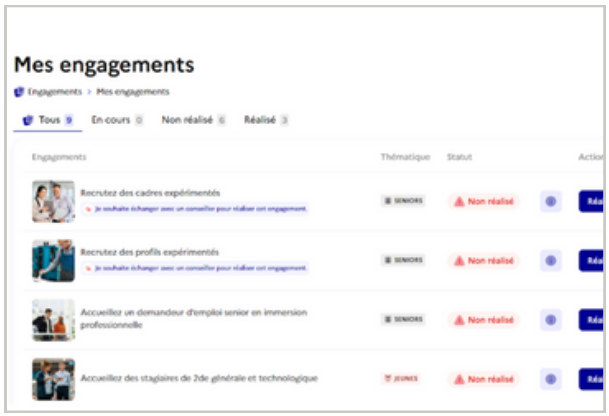

La Communauté "Les entreprises s'engagent" a lancé une nouvelle "ressource" (outils de sensibilisation, de formation, d'auto diagnostic, …)

L'objectif : accompagner les dirigeants d'entreprise dans leurs démarches d'engagement en mettant à leur disposition des outils et des ressources pour se sensibiliser, se former et progresser sur les enjeux sociaux, sociétaux et environnementaux :

- Je me sensibilise à l'engagement ;
- Je me sensibilise aux enjeux climat et biodiversité ;
- Je me forme à la transition écologique ;
- Je m'auto diagnostique et mesure mon impact ;
- Je collecte mes données et pilote mes indicateurs extra-financiers ;
- J'allie écologie avec économies

Fonctionnalités communautaires

Depuis septembre 2024, chaque club dispose d'une page vitrine éditable sur la plateforme https://lesentreprises-sengagent.gouv.fr/la-communaute permettant de renforcer leur visibilité.

Avantages :

- **Visibilité accrue** : les clubs seront désormais plus visibles et identifiables sur la plateforme nationale dès la page d'accueil.
- **Centralisation de l'information** : chaque club a un espace dédié pour présenter ses activités, ses événements, ses partenaires et ses membres.
- **Faciliter l'accès à l'information** : les entreprises et partenaires locaux peuvent trouver plus facilement les informations spécifiques à leur département.
- **Renforcement de la Communauté** : ces pages contribuent à renforcer le sentiment d'appartenance à la communauté et à encourager l'engagement local.

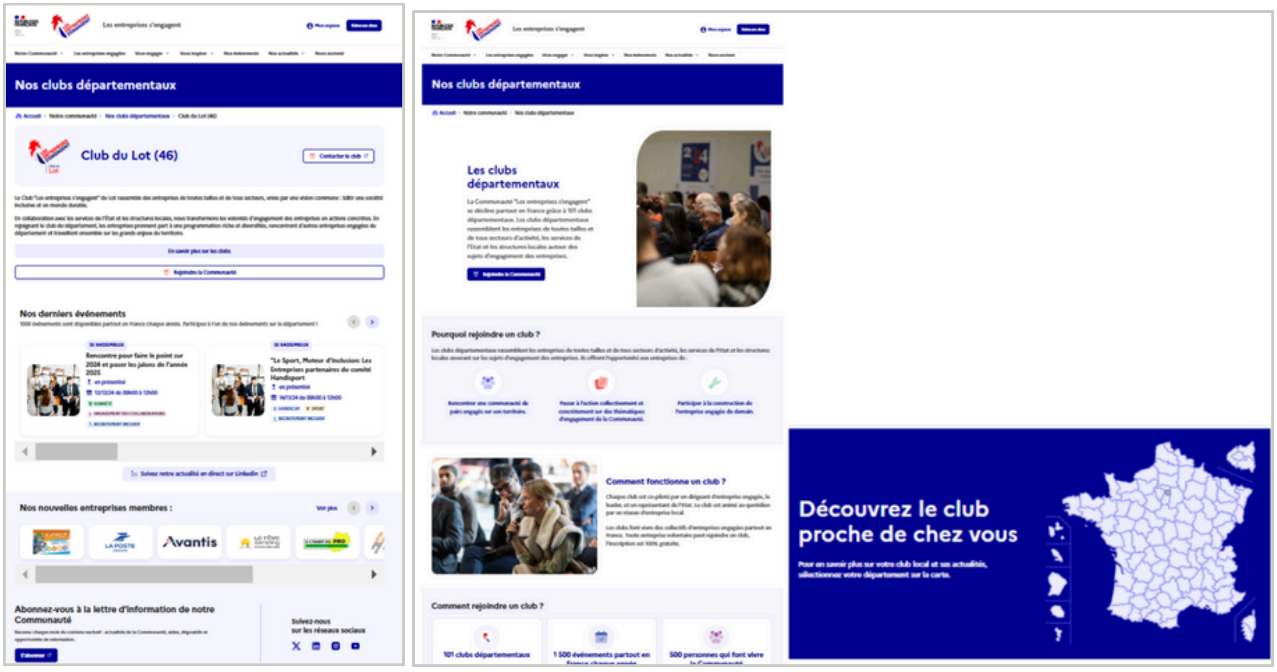

Un nouvel espace de gestion a été créé sur la plateforme "Les entreprises s'engagent" pour donner plus d'autonomie aux animateurs des clubs et faciliter la gestion de leurs événements.

- **Création d'un espace de gestion club :** chaque club a désormais un accès dédié pour gérer son contenu.
- **Modification, suppression ou publication des événements :** les clubs peuvent ajouter, modifier ou supprimer leurs événements de manière autonome.
- **Visualisation de l'ensemble des événements :** les clubs peuvent retrouver tous leurs événements, passés et à venir, en un seul endroit.
- **Gestion de la page club départemental :** les animateurs peuvent gérer la page vitrine de leur club, y compris les événements, les actualités, et les informations sur les entreprises membres et les partenaires locaux.

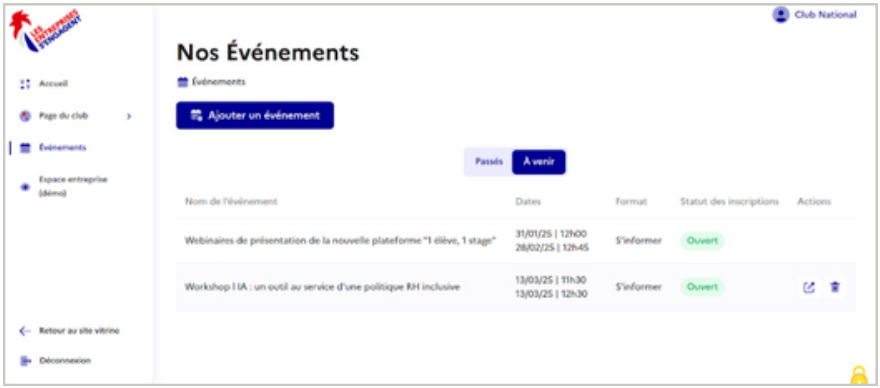

Un outil pour soutenir la Communauté "Les entreprises s'engagent"

La plateforme s'enrichit avec des **pages dédiées au mécénat** et la mise en place d'**un module de don** permettant aux entreprises de soutenir financièrement les actions de la communauté et est ainsi une manière de développer l'engagement sociétal des entreprises de la Communauté.

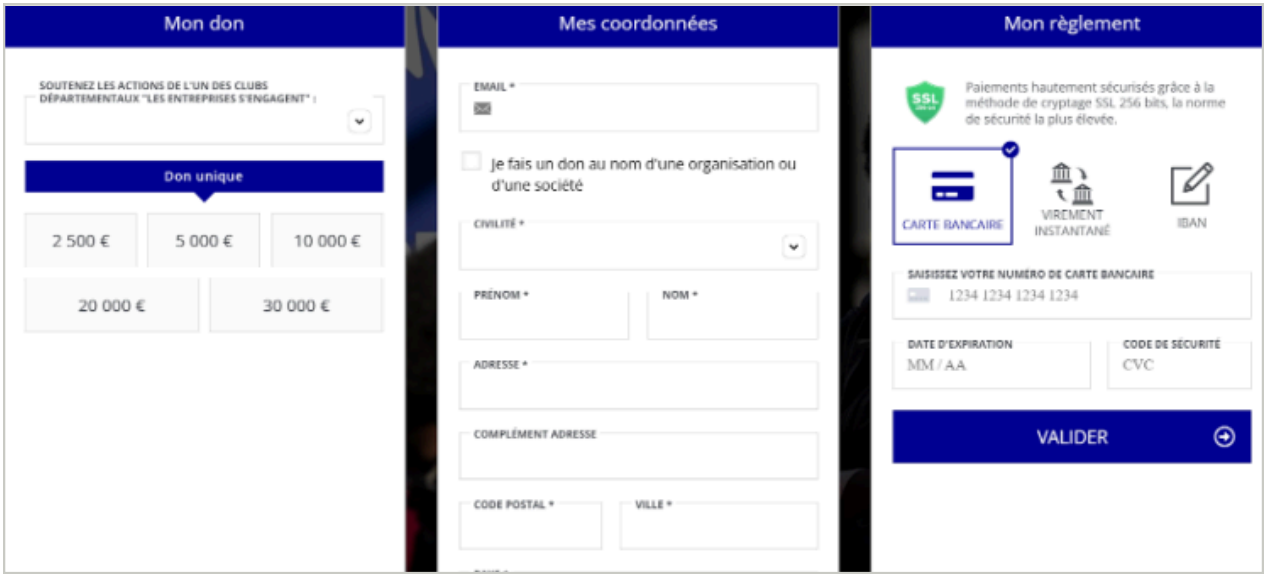

À suivre en 2025

En 2025, la plateforme continuera d'évoluer pour renforcer l'engagement et la fidélisation des entreprises utilisatrices. La fonctionnalité "Filiales" sera améliorée, permettant aux grandes entreprises d'accéder à une vue consolidée des engagements et bilans de leur groupe. De nouvelles thématiques d'engagement viendront enrichir l'offre, offrant aux entreprises davantage d'opportunités pour agir. Un espace réservé aux organisations professionnelles verra le jour, tout comme un nouvel espace de valorisation de la Communauté et de ses contenus, mettant en lumière les initiatives et les bonnes pratiques. Ces évolutions permettront d'améliorer l'expérience des entreprises et de renforcer leur implication au sein de la Communauté, pour devenir un service public numérique complet dédié à l'engagement des entreprises pour une société inclusive et un monde durable.

Partie 3

Animer un réseau de 101 coalitions locales départementales

Les clubs départementaux

Une Communauté active avec des clubs mobilisant des entreprises partout en France

L'année 2024 marque une étape déterminante pour les clubs départementaux "Les entreprises s'engagent". Ces clubs, animés par des dirigeants engagés - les leaders -, de référents DDETS, et d'animateurs locaux, ont su se structurer pour mobiliser les entreprises autour d'actions concrètes au service de l'intérêt général.

Les 101 clubs départementaux ont ainsi démontré leur dynamisme en mobilisant les entreprises sur les différentes thématiques de la Communauté :

- **1 423 événements organisés en 2024, visant à sensibiliser, rassembler et engager les entreprises :**

"S'informer"

544 événements
Soit plus de **8 000** sensibilisations d'entreprises à l'inclusion ou la transition écologique.

"Passer à l'action"

557 événements "Passer à l'action" ont facilité **10 200** rencontres entre entreprises et publics bénéficiaires (jeunes, seniors, personnes en situation de handicap, etc.), touchant au total plus de **50 000** personnes.

"Se rassembler"

322 événements "Se rassembler" ont permis à **9 000** dirigeants d'échanger sur des bonnes pratiques et renforcer leur approche de l'engagement.

Recrute ton Boss

30 éditions de ce format innovant de **job dating** inversé initié par le club du Puy-de-Dôme, réunissant **300** entreprises pour **865** bénéficiaires.

Patron(s) dans ma ville

35 éditions ont réuni **350** entreprises et **600** jeunes, favorisant les échanges entre dirigeants et **jeunes des quartiers prioritaires de la ville** (QPV).

En direct du Club du Morbihan

"Les entreprises du Club apprécient également les réunions car c'est temps d'échanges leur permettant de prendre du recul et d'échanger avec des pairs ou des acteurs de l'inclusion. Nos réunions permettent aux entreprises de **témoigner de leurs engagements et de s'inspirer des autres**. Ces temps sont importants."

En direct du Club du Var

"Depuis sa création, le club [...] du Var a joué un rôle clé dans la **mobilisation des entreprises autour des enjeux d'engagement sociétal et d'inclusion**. Au travers d'un large éventail d'actions sur diverses thématiques, ces initiatives permettent de **consolider la sensibilisation, et la compréhension des multiples enjeux RSE**"

En direct du Club du Finistère

"**17** séniors bénéficiaires d'une journée d'immersion en décembre 2024. Les retours des bénéficiaires sont très positifs : **remobilisation, reprise de confiance en soi, découverte de métiers ; rupture de la sensation d'isolement.**"

En direct du Club des Landes

"L'impact se traduit principalement par une sensibilisation accrue aux enjeux de **l'inclusion**, du **climat** et du **recrutement responsable**. [...]
L'initiative a permis aux entreprises participantes de **mieux appréhender ces thématiques et d'expérimenter de nouvelles approches**."

Ces événements ont permis aux entreprises de s'impliquer concrètement, en particulier à travers des formats phares "Les entreprises s'engagent" tels que "**Recrute ton Boss**" et "**Patron(s) dans ma Ville**".

Une animation nationale pour les 450 personnes qui font vivre les 101 Clubs locaux

En 2024, la structuration des clubs a franchi une nouvelle étape : 73 leaders ont été officiellement conventionnés cette année, inscrivant durablement leur engagement dans le cadre national de la Communauté. Ainsi, à la fin de l'année, 80 départements disposaient d'un club pleinement structuré – avec au moins un leader, un référent DDETS et une structure animation – contre seulement 21 encore en cours de consolidation.

Sur l'ensemble de la France, c'est donc 450 personnes qui s'investissent au sein des clubs pour faire avancer la Communauté. Une animation nationale de ces triptyques est essentielle pour permettre à chacun d'avancer vers les mêmes enjeux et d'impulser une dynamique commune. Cela se traduit par des rituels communs, des temps forts collectifs, et une clarification du cadre d'action.

En 2024, l'animation des rituels de la Communauté s'est faite en continuité avec ceux initiés en 2023 :

- Les **Réunions de la Communauté** (pour les triptyques des clubs, **110** participants en moyenne) ;
- Les **Visios DDETS-DREETS** (pour les référents État, **90** participants en moyenne) ;
- Les **RDVs Leaders** (pour les leaders, **35** participants en moyenne) ;
- Les **Café-clubs** (pour les animateurs, **60** pers. en moyenne).

Des Congrès régionaux partout en France

Pour continuer à renforcer l'esprit de réseau entre les clubs départementaux, des "Congrès régionaux" ont été organisés en 2024. Ces temps forts internes permettent de partager les bonnes pratiques, valoriser les réussites et belles histoires, et de croiser les orientations de chaque territoire pour mieux définir les enjeux à venir.

En 2024, 7 "Congrès régionaux" ont eu lieu :

- En **Bourgogne-Franche-Comté** en mars
- En **Pays-de-la Loire** en octobre
- Dans le **Grand-Est** en septembre
- En **Nouvelle-Aquitaine** et en **Corse** en octobre
- Dans les **Hauts-de-France** en décembre

En janvier 2025 ont déjà eu lieu les Congrès régionaux en Centre-Val-de-Loire et en région PACA.

L*e congrès régional Hauts-de-France, organisé le 9 décembre 2024 dans les locaux de Boulanger*

Un Congrès national à Paris - jeudi 30 mai 2024

200 participants

Le 2e Congrès national de la Communauté "Les entreprises s'engagent" au sein des services du Premier ministre

A l'échelle nationale, le Congrès de la Communauté a réuni les clubs à Paris le 30 mai 2024. Ce rendez-vous annuel incontournable permet à tous les acteurs de la Communauté de se rencontrer, de partager leurs réussites, de s'inspirer mutuellement et de prendre un nouvel élan commun. Au programme de cette année : des ateliers pratiques pour progresser collectivement sur des enjeux clés, des témoignages d'entreprises et de bénéficiaires, et des prises de parole des membres de la gouvernance pour saluer l'engagement de chacun et partager les grandes perspectives pour la suite.

Un cadre d'animation unique et renforcé :

En complément de cette stratégie d'animation, 2024 a permis de clarifier le cadre d'action commun à travers plusieurs documents cadres, pour renforcer le fonctionnement des clubs "Les entreprises s'engagent" et ainsi accélérer la structuration.

En avril 2024, un **guide d'animation des clubs** a été publié, apportant un cadre détaillé et structuré pour les clubs. Ce guide clarifie les missions de chaque acteur du triptyque (leaders, animateurs, référents DDETS), les outils à leur disposition et les bonnes pratiques à suivre. Son objectif est de **garantir une homogénéité dans l'animation** des clubs tout en offrant des **ressources**, des **outils** et des **conseils pratiques** pour faciliter le déploiement des actions.

En septembre 2024, l'instruction N°DGEFP/DAT/2024/114 du 25 septembre 2024 relative au déploiement de la Communauté "Les entreprises s'engagent" signée par la DGEFP et adressée à tous les Préfets et services de l'Etat, a acté la mise à jour du cadre d'action et encadré le déploiement du dispositif "Les entreprises s'engagent" à l'échelle nationale et départementale.

D'autre part, les outils de la Communauté ont été renforcés pour uniformiser l'identité de la Communauté partout en France et renforcer le pilotage local des clubs :

- Sur la plateforme de la Communauté, une **page départementale** pour chaque club a été développée, afin de donner une visibilité sur les événements, les actualités et les partenaires locaux, que le club met à jour.
- L'utilisation de l'**outil de suivi et gestion des entreprises (CRM)** s'est renforcée dans les clubs pour devenir l'outil central pour suivre leur activité et les entreprises activités dans les clubs.

Une déclinaison des programmes nationaux au niveau local

Au cœur de l'action des clubs se trouve un principe fondamental : celui du "**faire ensemble**". En collaborant avec une multitude de partenaires locaux et nationaux, les clubs ont initié des écosystèmes de l'engagement permettant de maximiser l'impact de leurs actions et répondre aux besoins du territoire. En 2024, cette logique de coopération s'est intensifiée. Les clubs ont non seulement élargi leur réseau de partenaires, mais ont également renforcé leurs liens avec les services de l'État, et opérateurs publics.

<u>Un exemple d'événement avec la région académique :</u>

Dans le cadre du partenariat entre la Communauté et la région académique d'Ile-de-France, un "stage dating" a été organisé le 29 mars 2024, afin de mettre en relation les jeunes de la filière professionnelle AGOrA (Assistance à la gestion des organisations et de leurs activités) avec des entreprises engagées proposant des stages.

<u>Zoom sur les webinaires partenaires :</u>

En 2024, un nouveau rituel appelé le "Webinaire partenaire" a été mis en place à destination de l'ensemble des clubs, afin de renforcer la connaissance des partenaires nationaux et favoriser les collaborations locales. Trois webinaires partenaires ont eu lieu sur le dernier trimestre 2024 avec en moyenne **70** participants : **APEC** en septembre ; Union nationale des missions locales (**UNML**) en octobre **; Collectif Mentorat** en novembre.

Des clubs créateurs de lien entre les acteurs de l'engagement sur les territoires

Les clubs départementaux ont pu s'appuyer, tout au long de l'année, sur le soutien essentiel des Préfets de département et les services de l'Etat à travers les Directions Départementales de l'Emploi, du Travail et des Solidarités pour renforcer les liens avec les différents opérateurs publics. **France Travail** est également un acteur clé du dynamisme des clubs, avec **91 clubs ayant collaboré sur des actions communes en 2024**.

De **nombreux opérateurs et partenaires viennent ainsi renforcer le champs d'action des clubs** pour que les entreprises adressent les enjeux de la Communauté : Cap Emploi, l'AGIFIPH, l'ATIGIP, l'ADEME, les missions locales, l'APEC, Collectif Mentorat, les Académie, les clubs sportifs engagés, etc.

Ici un exemple d'invitation du club de l'Hérault avec l'ATIGIP et d'autres acteurs engagés sur la thématique "lutte contre la récidive"

Les clubs ont également su développer des liens solides avec les **réseaux d'entreprises locaux.** A travers les structures d'animation, mais également en partenariat : les Chambres de Commerce et d'Industrie, le MEDEF, la CPME, FACE, le CREPI, ainsi que de nombreux réseaux locaux (Union des entreprises, LEPC, BGE, associations, etc.).

Ce **réseau de partenaires** est un facteur clé pour faciliter la sensibilisation et le passage à l'action des entreprises. Par exemple, plusieurs clubs ont organisé des rencontres avec des structures d'insertion par l'activité économique (SIAE) ou des associations d'insertion, pour encourager les entreprises à développer des pratiques inclusives et responsables, tant dans leur processus de recrutement que dans leur politique d'achats.

Des exemples de collaboration entre les clubs et les partenaires de l'engagement :

- Le club de l'Aude a participé au Salon TAF en Occitanie pour mobiliser sur les enjeux du recrutement inclusif.
- Le club du Tarn a contribué à la journée mondiale d'intégration des réfugiés avec notamment un programme de mises en relation entre entreprises et organismes accompagnant les réfugiés.

À gauche, le club du Finistère est intervenu sur la thématique Quartiers Prioritaires de la Ville lors de l'événement RésOVilles - Faire Ensemble Quartiers 2030, à travers des ateliers d'échanges sur l'insertion des habitants des QPV, favorisant les partenariats entre associations et acteurs économiques

À droite, le club des Yvelines s'est engagé pour les QPV en collaborant sur les sessions 100chances100emplois.

Partie 4

Promouvoir et développer le modèle d'engagement

En 2024, la Communauté a continué au travers de plusieurs formats et outils à diffuser la culture de l'engagement auprès des entreprises, des cercles de décisions, des organisations professionnelles et des pouvoirs publics.

Cette diffusion a été accélérée en 2024 par de nombreux partenariats avec l'ensemble des grands réseaux d'entreprises, et surtout par le biais d'une campagne de communication d'envergure nationale.

Aussi, l'année 2024 a permis d'enrichir les futurs programmes d'engagements via des cycles de réflexions qui ont réunis plusieurs dizaines de grandes entreprises, d'associations, et d'institutions publiques.

Le Baromètre de l'engagement des entreprises 2024

Conscientes des enjeux environnementaux, sociétaux et sociaux, les entreprises ont été nombreuses à rejoindre La Communauté "Les entreprises s'engagent" en 2024. Nombreux aussi sont les citoyens français qui attendent des actions et des résultats concrets sur ces sujets.

Dans ce cadre, la deuxième édition du baromètre de l'engagement des entreprises a été réalisée en octobre 2024. Il analyse les **avis, intentions et actions** en matières **sociales et environnementales** des dirigeants français, ainsi que l'impact concret de la Communauté "Les entreprises s'engagent". Cette année, il s'est porté sur **405 entreprises représentatives** des entreprises françaises de 10 salariés et plus. La deuxième édition du baromètre de l'engagement des entreprises a été réalisée en octobre 2024. Réalisé par BVA Xsight, il offre une vision claire de l'engagement des entreprises en France mettant en lumière les actions menées pour un impact sociétal et environnemental positif.

Ce baromètre apporte un double point de vue sur l'engagement des entreprises car il est composé de deux études effectuées en parallèle, l'une portant sur les entreprises membres de la Communauté et l'autre sur 405 entreprises représentatives des entreprises françaises de 10 salariés et plus, extérieures à la Communauté. Pour chacune, l'étude analyse les avis, intentions et actions en matières sociales et environnementales. Cette méthode permet ainsi de mesurer l'impact de nos actions et de comparer sur plusieurs critères les avantages, pour une entreprise, de s'engager chez "Les entreprises s'engagent" plutôt que d'avancer seule sur des sujets d'intérêt général.

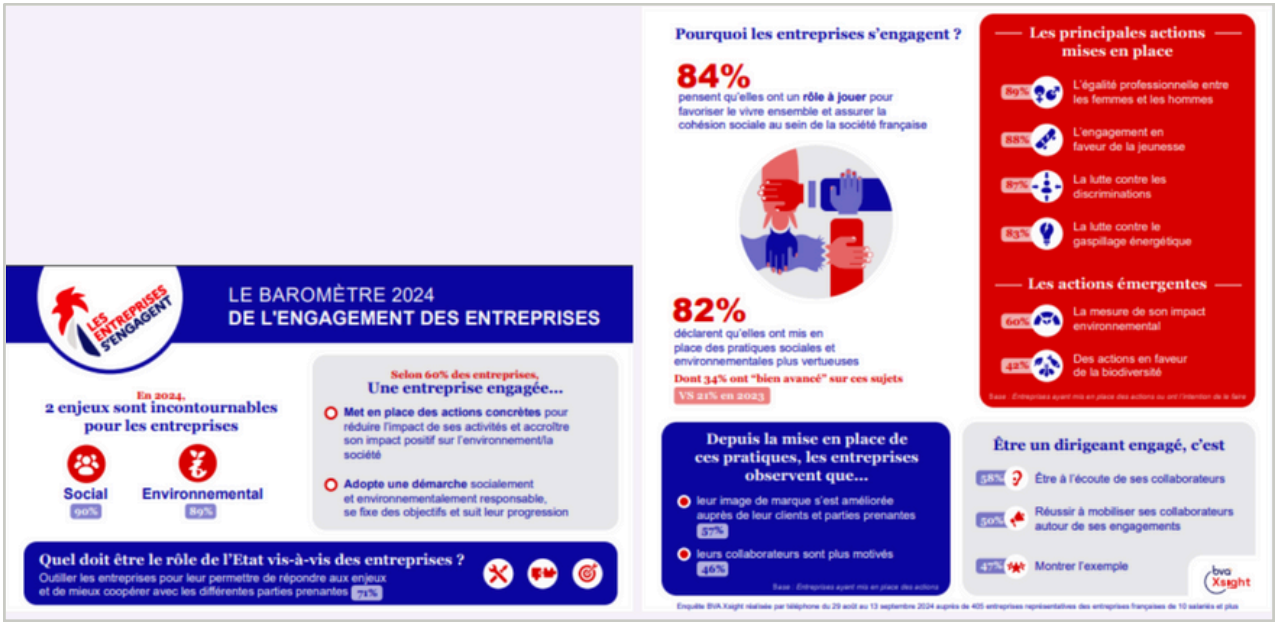

Les résultats établis montrent une croissance certaine de l'engagement des entreprises pour relever les défis de notre société. Les entreprises françaises ont une pleine conscience des enjeux à tenir et des responsabilités auxquelles elles sont rattachées, vis-à-vis de leurs collaborateurs et parties prenantes pour bâtir le socle d'une société plus inclusive, dans un monde plus durable. Ainsi, les programmes, les actions mais aussi les thématiques sont adaptés en fonction des attentes et de la progression des entreprises.

Voici 3 enseignements clés sur le rôle de la Communauté pour les entreprises membres :

1. **La Communauté démultiplie l'impact de l'engagement pour les entreprises** : 71% des entreprises membres estiment que leurs collaborateurs sont plus motivés contre 46% pour les entreprises externes. Parallèlement, l'image de marque des entreprises de La Communauté s'est largement améliorée auprès de leurs clients et parties prenantes pour 75% d'entre elles. Enfin, nos entreprises soulignent moins de difficultés de recrutement et de rétention des talents à hauteur de 41% versus 18% pour les entreprises non membres.
2. **De plus en plus d'entreprises rejoignent la communauté révélant un réel attrait pour nos actions** : il faut noter en ce sens que plus de la moitié des entreprises interrogées (58%) ont intégré la Communauté il y a moins d'un an.
3. **Les entreprises membres remarquent la présence de fortes externalités positives à rejoindre la Communauté, autres que l'engagement** : 46% des entreprises membres perçoivent de nouvelles opportunités auprès de nouveaux prospects, contre 31% hors communauté.

Les Workshops de l'année 2024

Chaque mois, nous proposons un webinaire d'une heure portant sur une thématique d'engagement : le "Workshop".
L'objectif ? Sensibiliser les entreprises et faciliter leur passage à l'action !
Au programme : des opportunités d'engagement concrètes pour les entreprises (présentation des outils, des dispositifs,...) présentées par des experts, des témoignages d'entreprises engagées qui partagent leurs bonnes pratiques et une séance de questions réponses.
→ https://lesentreprises-sengagent.gouv.fr/webinaires

- **Workshop #18** - 18 janvier 2024 : "*Jeunes : comment engager son entreprise ?*"
- **Workshop #19** - 15 février 2024 : "*Lycées professionnels : comment engager mon entreprise?*"
- **Workshop #20** - 14 mars 2024: "*Contrat d'engagement jeunes (CEJ) : comment engager mon entreprise?*"
- **Workshop #21** - 11 avril 2024 : "Transition écologique : comment engager mon entreprise?"
- **Workshop #22** - 16 mai 2024 : "*Biodiversité : comment engager mon entreprise?*"
- **Workshop #23** - 13 juin 2024 : "*Sport : comment engager mon entreprise?*"
- **Workshop #24** - 11 juillet 2024 : "*Inclusion par le sport : comment engager mon entreprise?*"
- **Workshop #25** - 12 septembre 2024 : "*Nouvelles méthodes de recrutement : comment engager mon entreprise ?*"
- **Workshop #26** - 18 octobre 2024 : "*Les entreprises s'engagent : comment engager votre entreprise?*"
- **Workshop #27** - 21 novembre 2024 : "*Handicap : comment engager concrètement mon entreprise?*"
- **Workshop #28** - 12 décembre 2024 : "*Seniors : comment engager mon entreprise?*"

En 2024, **2 522 personnes** ont participé à nos workshops.

Le Club national

L'année 2024 a permis de renforcer la dynamique autour des grandes entreprises membres de la Communauté. Les grandes entreprises sont un levier stratégique pour l'action de la Communauté : elles ont une influence significative sur l'économie et la société, et leurs actions peuvent avoir un impact majeur.

En les sensibilisant, les faisant dialoguer et participer à la construction des solutions d'engagements, nous souhaitons participer à mettre toute la force de frappe de ces entreprises au service d'une contribution positive à la société.

Ainsi, le Club national continue d'impliquer les **800 entreprises membres** autour de 3 temps privilégiés :

- **Des temps de dialogue entre pairs sur l'engagement des entreprises**

Pour la deuxième année consécutive nous avons renouvelé l'initiative "*Leadership engagé*" en partenariat avec l'Institut Choiseul, think et do tank, spécialisé dans le décryptage des grands enjeux économiques.

Cette initiative met en réseau les dirigeants qui font de l'engagement un moteur du changement social, économique, environnemental et territorial, en croisant les communautés de l'Institut Choiseul et le Club national de la Communauté "Les entreprises s'engagent". Dans ce cadre, nous proposons aux entreprises de s'inspirer pour changer leurs pratiques.

En mai 2024, le palmarès 2024 des 40 leaders engagés a été dévoilé afin de mettre en lumière les premiers portes paroles de l'engagement des entreprises qui inspireront les futurs.

4 rencontres thématiques ont été proposées :

"Entreprise engagée : quel rôle dans la société ?" avec

- **Guillaume Da Cunha**, Vice-président des ressources humaines de Dinseyland Paris
- **Pascal Demurger**, Directeur général de la MAIF et co-président Mouvement Impact France
- **Laure Kermen**, Directrice de l'engagement sociétal et de la stratégie RSE et Directrice générale de la Fondation du Airport Services

"Leadership au féminin : moteur de transformation" avec

- **Yasmine Iamarene**, Fondatrice et présidente de MiPi
- **Emilie Viargues**, Présidente de Christofle
- **Marlène Schiappa**, Présidente d'Actives

"*Engager son entreprise pour la biodiversité : de la préservation à la régénération*" avec

- **Véronique Andrieux, Directrice générale de WWF France**
- **David Sève**, Directeur des engagements et de la fondation de Nature et Découvertes
- **Henri Landes**, co-fondateur de Landestini, la terre est notre destin

-"*Les jeunes comme source d'innovation et d'engagement dans l'entreprise*" avec

- **Carine Delliere**, Directrice du talent acquisition France de L'Oréal
- **Jasmine Manet**, Directrice générale de Youth Forever
- **Elsa Portal**, Déléguée générale de la Fondation The Adecco Group
- **Anthony Spitaëls**, Senior Public Affairs Manager et Pilote du Shadow ComEX RSE de Nestlé

1. Les ressources pour s'inspirer et s'informer

En 2024, plusieurs sujets ont été couverts par les réflexions de la Communauté :

- **S'engager pour les Solidarités**

Ce cycle de réflexion a réuni plusieurs acteurs pour échanger sur l'engagement des entreprises dans la lutte contre la pauvreté : des entreprises de la Communauté, des acteurs de la solidarité et la délégation interministérielle pour la prévention et la lutte contre la pauvreté (DIPLP). A travers trois sessions de travail, les thèmes de l'économie inclusive, de la prévention et la lutte contre les situations de précarité des travailleurs mais aussi de l'appui des entreprises à l'action des acteurs de la solidarité ont été abordés.

A l'issue de ce cycle de réflexions, 11 propositions ont été formulées pour favoriser l'engagement des entreprises sur cet enjeu telles que le développement du mécénat d'entreprises, les partenariats et l'innovation sociale ou encore favoriser des offres de consommation inclusives.

- **Détecter et agir auprès des travailleurs pauvres**

Partant du constat que près de 8% des travailleurs français soit 1,5 millions de personnes sont en situation de précarité, un cycle de réflexion dédié à la question des "travailleurs pauvres" a été lancé. Avec la DIPLP, plusieurs entreprises se sont réunies accompagnées des acteurs associatifs et institutionnels spécialisés sur cette thématique.

Ces échanges ont mené, en juillet 2024, à un guide de pratiques inspirantes à destination des entreprises pour leur permettre de détecter et d'agir en faveur des travailleurs en situation de précarité. Il a été diffusé auprès des 100 000 entreprises de la Communauté, et à l'ensemble des commissaires régionaux à la prévention et à la lutte contre la pauvreté, qui le déploient désormais à l'échelle de leur territoire respectif.

- **S'engager pour la diversité en entreprise**

Le club national s'est penché pendant 4 mois sur le sujet de la diversité en entreprise. Plusieurs problématiques ont été abordées : Comment créer un environnement propice à al diversité en entreprise ? Quelles solutions concrètes pour adresser cet enjeu de taille ? Ce cycle de réflexion a réuni 19 entreprises, les services de la délégation interministérielle à la lutte contre l'antisémitisme, le racisme et la haine anti-LGBT (DILCRAH), et des associations spécialisées sur la question de la diversité.

Les échanges se sont articulés autour de 3 axes : diagnostiquer, comprendre et évaluer ; diffuser l'engagement en faveur de la diversité et de l'inclusion à tous les niveaux de l'entreprise ; développer un plan d'action diversité et inclusion. Cela a mené à des propositions et pratiques inspirantes qui enrichiront un programme d'engagement autour de la diversité d'ici fin 2025.

- **Travailler autrement**

De juillet à octobre 2024, le club national a mené un cycle de réflexion sur la thématique « Travailler autrement ». Il a réuni 12 entreprises, l'agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail (ANACT), et le Conseil économique, social et environnemental.

Plusieurs sujets ont été abordés : sens au travail, santé, équilibre vie pro/perso… Les échanges ont été structurés autour des 3 grandes étapes du cheminement d'une entreprise vers une autre façon de travailler : Quel rôle ont les entreprises sur la prévention et la détection des risques psycho-sociaux au travail et en dehors ? Comment dialoguer sur ces sujets en entreprise ? Comment intégrer et mesurer les nouvelles pratiques de travail en entreprise ?
Cela a permis de proposer des clés d'accompagnement pour les entreprises dans leur choix de la méthode à privilégier pour s'adapter aux nouvelles mutations du travail.

2. Les partenariats

- **Les partenariats nationaux**

Les organisations professionnelles partenaires participent à diffuser la culture de l'engagement, et à permettre le passage à l'action de milliers d'entreprises de toutes tailles et secteurs d'activité partout en France. Trois fois par an, nous réunissons l'ensemble des partenaires au sein du comité des partenaires. Ce comité est un espace de dialogue entre l'ensemble des partenaires qu'ils soient publics, privés ou associatifs.

Tisser un lien de confiance offre à nos partenaires nationaux de nombreuses opportunités pour s'impliquer dans notre Communauté et faire rayonner ses valeurs. Les organisations peuvent mettre en place une démarche unique de transformation appuyée sur des solutions concrètes d'engagement. Elles contribuent et accompagnent la construction d'une société inclusive et durable en étroite collaboration avec les services de l'Etat. Enfin, leur expertise dans un domaine spécifique apporte un nouveau regard, des nouvelles actions et solutions. Elles se révèlent ainsi porte parole sur les enjeux d'engagement des entreprises en France dans leurs écosystèmes respectifs.

En 2024, nous comptons toujours plus de partenaires divers et variés afin de diffuser notre message d'engagement à un maximum d'entreprises possibles.

En 2024, la Communauté Les entreprises s'engagent s'est associée avec 7 nouveaux partenaires nationaux afin qu'ils participent ensemble à la promotion de l'entreprise engagée au service d'une société plus inclusive et un monde plus durable. Les partenariats se déclinent pour l'inclusion de tous les publics dans leurs secteurs respectifs : habitants des QPV, personnes en situation de handicap, personnes placées sous main de justice, personnes réfugiées, sportifs de haut niveau, ou encore les séniors.

Afin de réaliser et de porter très concrètement la voix de leurs engagements, les partenaires sont voués à participer à diverses expérimentations.

16 janvier 2024, Signature du partenariat avec le **MEDEF**
Le MEDEF est le premier réseau d'entrepreneurs français avec 190 000 entreprises et 97 fédérations professionnelles.

13 mars 2024, Signature du partenariat avec le **METI**
Le METI est l'organisation représentative des ETI françaises, avec plus de 1200 ETI à travers un réseau national et régional.

19 mars 2024, Signature du partenariat avec **CMA France**
CMA France est l'établissement public représentant les 1,3 million d'artisans à travers un réseau de 18 chambres de métiers et de l'artisanat régionales.

31 mai 2024, Signature du partenariat avec **France Chimie**
France Chimie est l'organisation professionnelle de la chimie en France, fédérant près de 1 150 entreprises et représentant 229 000 salariés.

25 juin 2024, Signature du partenariat avec **UFBJOP**
L'UFBJOP est l'organisation professionnelle de la joaillerie française, représentant plus de 200 entreprises et regroupant 6 métiers de la filière.

3 octobre 2024, Signature du partenariat avec **U2P**
L'U2P est la première organisation patronale de proximité en France, représentant 3 millions d'artisans, commerçants et professionnels libéraux à travers 120 organisations.

21 novembre 2024, Signature du partenariat avec
France Travail et **FACE**
FACE est une fondation reconnue d'utilité publique, mobilisant 5 700 entreprises contre l'exclusion à travers un réseau national et territorial.

Partie 5

Piloter cette première politique publique de l'engagement des entreprises

Communication

Après deux ans de structuration au niveau national et au sein des clubs "Les entreprises s'engagent", notre Communauté avait atteint un niveau de maturité suffisant pour être diffusée à plus grande échelle.

Cette année a été dédiée à accroître notre visibilité, avec un moment fort : le lancement de la campagne "Plus qu'une entreprise, je dirige une entreprise engagée", qui a atteint ses objectifs de notoriété et de positionnement. Avec une charte graphique redéfinie et une communication axée autour de la fierté d'être un dirigeant engagé et d'appartenir à la Communauté, nous avons renforcé l'image de notre mouvement.

Une nouvelle charte graphique

Dans une volonté de renforcer l'identité visuelle de la Communauté et de faciliter son appropriation par l'ensemble de nos parties prenantes, nous avons retravaillé la charte graphique ainsi que ses déclinaisons spécifiques à destination des clubs départementaux, des entreprises membres et de nos partenaires. Cette refonte a permis de simplifier les éléments graphiques, tout en assurant une cohérence visuelle renforcée, afin d'encourager son utilisation dans les différentes communications internes et externes.

Un discours unifié

Nous avons repensé la description de la Communauté pour en améliorer la lisibilité et garantir une meilleure compréhension de nos missions et de notre rôle. Ce travail de clarification s'est concrétisé par la création de nouveaux supports de communication, notamment un dépliant institutionnel et la mise à jour de la page "Qui sommes-nous" sur notre site internet, afin d'offrir une présentation plus accessible et engageante à nos publics cibles.

Des kits de communication revus, notamment pour les clubs départementaux

Les kits de communication de nos différentes parties prenantes ont été revus afin de faciliter leur expression autour de la Communauté. Une attention plus particulière a été accordée à la communication des clubs départementaux, avec des kits spécifiques à différents moments comme la fin d'année.

Les réseaux sociaux

La présence de la Communauté sur LinkedIn a connu une augmentation de 67,41 % du nombre d'abonnés, passant de 20 à 33 482 abonnés. Afin de renforcer l'engagement de notre audience et d'assurer une prise de parole régulière, nous avons mis en place des formats récurrents, tels que « Le chiffre du mois », les Interviews « Les entreprises s'engagent » ou encore les publications autour des événements « Workshop ».

En 2024, la portée de nos publications s'est traduite par plus de 2 millions d'impressions, confirmant notre capacité à toucher un large public et à faire rayonner les actions de la Communauté sur le territoire.

Nous avons également lancé, en décembre, un compte Instagram afin d'élargir notre présence sur les réseaux sociaux et de toucher un public plus large. Ce nouveau canal permet de nous adresser à une communauté croissante de dirigeants d'entreprise, très actifs sur cette plateforme.

En juin, nous avons lancé une campagne d'envergure sur les réseaux sociaux visant à valoriser les leaders de la Communauté. Chaque leader départemental « Les entreprises s'engagent » a reçu un visuel personnalisé ainsi qu'un texte prêt à l'emploi, afin de leur permettre d'annoncer leur engagement et leur rôle à leur réseau LinkedIn.

Une nouvelle newsletter

Nous avons également procédé à une refonte de notre newsletter mensuelle, dans le but de la structurer davantage et de renforcer la lisibilité des contenus proposés. Désormais organisée autour de rubriques claires, elle comprend : les actualités nationales, les actualités des clubs départementaux, l'interview d'un dirigeant du mois, le replay du dernier workshop, ainsi qu'un agenda des grands rendez-vous à venir.

En parallèle, nous avons lancé une newsletter directement sur LinkedIn, qui a rencontré un excellent accueil avec 15 475 abonnés dès les premières éditions. Ce nouveau format nous permet de renforcer notre présence éditoriale sur la plateforme, d'élargir notre audience, et d'atteindre directement les professionnels engagés qui nous suivent.

Lancement d'une page Actualités sur notre site internet

Dans une logique de continuité et de renforcement de notre stratégie éditoriale, nous avons également lancé une page « Actualités » sur notre site internet. Cette nouvelle rubrique permet de centraliser l'ensemble des informations clés liées à la vie de la Communauté, aux témoignages de terrain, ainsi qu'aux temps forts organisés tout au long de l'année.

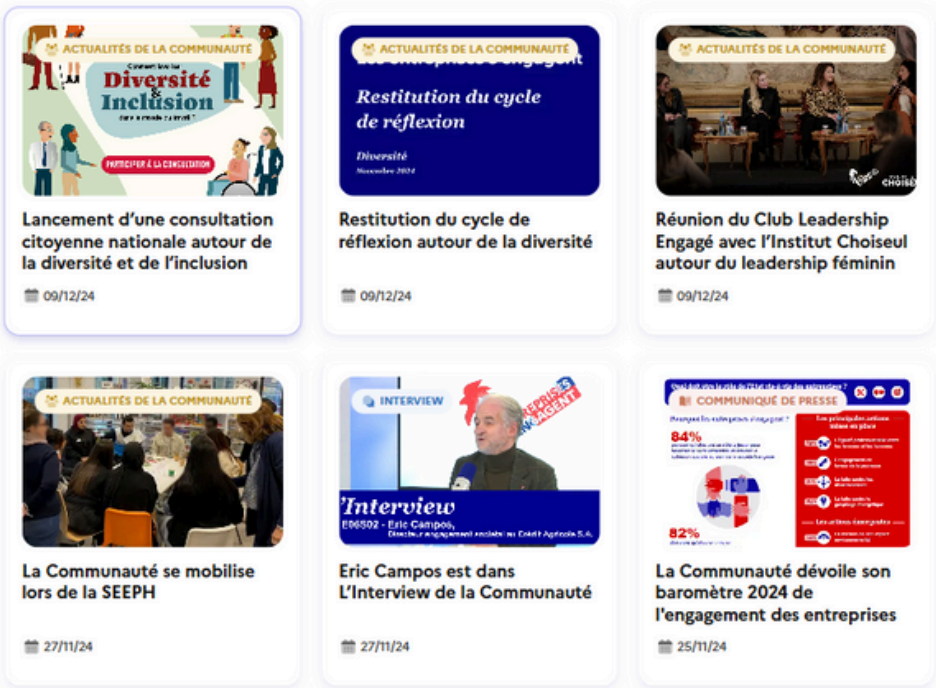

Des productions audiovisuelles

L'Interview « Les entreprises s'engagent » a eu sa saison 2 avec un nouveau plateau et de nouveaux invités issus d'une Communauté toujours plus dynamique et engagée. Tous les mois, Jaleh Bradea a donné la parole à un décideur engagé pour un échange sincère. À travers cette série, les dirigeants partagent ce qui les anime au quotidien : leur passage de l'intention à l'action, les bénéfices concrets de leur engagement pour leur entreprise, et leur vision de l'entreprise de demain.

Nous avons réalisé avec notre mécène Bsmart des capsules vidéos où des dirigeants de la Communauté répondaient à une question simple : "Pour vous, c'est quoi avoir de l'impact ?".

Nouveau format BSMART

L'événementiel

Le Congrès 2024

Le 30 mai 2024, nous avons tenu notre deuxième Congrès "Les entreprises s'engagent" dans les services du Premier ministre. L'occasion de réunir celles et ceux qui font vivre au quotidien la Communauté dans les territoires (Clubs départementaux, entreprises, mécènes, partenaires…) et de les remercier pour leurs actions et engagements.

Soirée de lancement de campagne de communication

Le lancement officiel de la campagne de communication s'est tenu au Philanthro-Lab, en présence d'un large panel d'ambassadeurs, de dirigeants engagés et de partenaires. Cet événement a marqué une étape symbolique dans la valorisation de l'engagement des entreprises à l'échelle nationale.
Madame Élisabeth Borne, ancienne Première ministre, nous a honorés de sa présence et a salué cette nouvelle phase de développement

Les retombées presse

Au national

Des relations presse en flux ont été réalisées auprès de la presse nationale afin de démultiplier les retombées sur les actualités nationale de la Communauté.

Au local

Nous avons accompagné les Clubs départementaux à faire des relations presse afin de faire davantage connaître la Communauté sur tout le territoire français et de valoriser les histoires d'entreprises engagées et de passage à l'action, notamment via des modèles de notes aux rédactions transmises et des fichiers de relations presse.

Campagne “Plus qu’une entreprise, je dirige une entreprise engagée”

La Communauté a lancé une grande campagne de communication nationale BtoB autour de la baseline “Plus qu’une entreprise, je dirige une entreprise engagée”, centrée autour des figures de ceux qui font et incarnent l’engagement des entreprises partout en France.
L’objectif ? Convaincre, par l’exemple, toutes les entreprises de France de passer à l’action autour des grands défis sociétaux et environnementaux.

Spot vidéo : “Plus qu’une entreprise, je dirige une entreprise engagée”

Pauline Béchet, directrice générale de PBC L’Agence ; Michel Biero, vice-président de Lidl France ; Corine de Bilbao, présidente de Microsoft France ; Sylvie Jehanno, co-présidente de la Communauté “Les entreprises s’engagent” et présidente-directrice générale de Dalkia ; Thierry Mallet, directeur général de Transdev ; Thierry Marx, chef étoilé et fondateur de Cuisine Mode d’Emploi(s) ; Elisabeth Moreno, ancienne ministre, présidente du CA de Ring Capital, de LEIA Partners et de la Fondation Femmes@numérique ; Demba Yatera, président-directeur général d’ESP Groupe

Diffusion grâce à nos mécènes :

BFM TV. CANAL+ GROUPE BFM BUSINESS Mediawan in

Vidéos dirigeants format Brut”

- **20 vidéos** en format Interview Brut
- “L’entreprise engagée en 4 questions”
- Diffusion réseaux sociaux, par le compte institutionnel et le compte des dirigeants

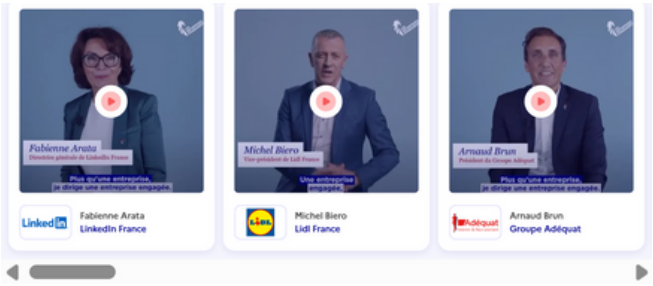

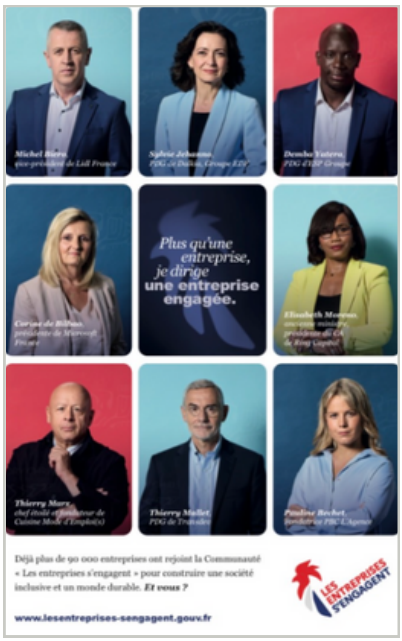

Print et digital

- Un visuel collectif, avec 8 **dirigeants emblématiques.**
- Diffusés en print et en digital
- Relayé par l’ensemble des parties prenantes

LA TRIBUNE DIMANCHE Les Echos.fr Les Echos L’ÉQUIPE.FR leParisien.fr

Réseaux sociaux

- Des affiches et visuels des participants à la campagne
- Des visuels génériques
- Des visuels personnalisables pour les dirigeants et les entreprises
- Un macaron pour les photos de profil réseaux sociaux

Quelques chiffres sur la campagne

L'ensemble de la campagne a fait :

+6.5 millions d'impressions	**+31 770** clics

En organique sur notre LinkedIn :

+3306 nouveaux abonnés sur Linkedin de la Communauté	**+600** partages de la campagne sur les RS	**+640 898** nouvelles impressions sur Linkedin de la Communauté

En placement dit "paid"

2 140 641 impressions sur la Ligne 366	**455 373** impressions sur Le Parisien	**1 266 287** impressions sur Les Echos
1 057 063 impressions sur L'Équipe	**957 804** impressions sur Linkedin	**661 453** impressions sur Google Ads

Grâce à nos mécènes :

400 000 spots diffusés sur JC Decaux *(30 septembre au 20 octobre) 4.8K euros*	**70K euros** BFM TV *(18 au 31 octobre)*	**15K euros** BFM Business *(18 au 31 octobre)*	**30K euros** Mediawan *(16 au 31 octobre)*
	20K euros France.TV *(16 octobre au 31 novembre)*	**65K euros** France TV (Fr2, Fr3, Fr5) *(1 au 5 janvier)*	**68K euros** Canal+ Solutions *(12 au 30 octobre)*

Mesure d'impact et suivi de la donnée

En 2024, la Communauté a intensifié ses investissements dans le développement de nouvelles solutions technologiques de suivi de la progression des entreprises d'engagement proposé, et s'est dotée d'un système d'évaluation et de mesure d'impact de son action (chantier mesure d'impact) afin d'objectiver les premiers impacts de cette logique de coalition Etat/entreprises et d'optimiser les programmes proposés.

Une infrastructure numérique complète

En 2024, nous avons consolidé une infrastructure numérique robuste qui permet de suivre, mesurer et valoriser chaque engagement pris par les entreprises. Dès qu'une entreprise s'engage sur la plateforme Les entreprises s'engagent, son parcours est tracé : qu'il s'agisse d'actions réalisées en ligne (via nos outils ou partenaires), ou d'initiatives concrètes sur le terrain via nos clubs départementaux, chaque action est documentée, qualifiée et remontée dans un CRM partagé.

Cette architecture permet à tous les clubs de suivre en temps réel les engagements de leur territoire, d'accompagner les entreprises dans la mise en œuvre, de valoriser les réalisations concrètes, et d'organiser les temps collectifs (évènements de sensibilisation, passage à l'action, communautaire).
Le CRM, connecté à la plateforme, devient ainsi un véritable tableau de bord, accessible à chaque club, pour piloter les membres, les actions, les évènements, les partenaires et les impacts.

Des travaux de croisement de données ont été engagés dès 2024, pour mieux comprendre les dynamiques à l'œuvre (types d'engagements, secteurs actifs, publics bénéficiaires…) et renforcer les leviers d'action. En 2025, ces croisements seront élargis avec les opérateurs et affinés, avec l'ambition de transformer notre capacité de pilotage : de l'engagement pris à l'impact produit, chaque étape est tracée, mesurée et rendue visible.

Premiers éléments de mesure d'impact

Entre 2022 et 2024, 70 000 entreprises supplémentaires ont rejoint la Communauté. Désormais, la Communauté compte plus de 100 000 entreprises engagées (dont 74% de TPE, 21% de PME, 4% d'ETI et 1% de grandes entreprises).

L'impact de l'offre d'accompagnement de la Communauté sur la performance de l'entreprise (comparaison baromètre interne BVA et baromètre externe BVA 2024) peut déjà se mesurer ainsi :

- 1 dirigeant sur 2 déclare que l'engagement contribue à maintenir sa compétitivité, 57% à renforcer son attractivité.
- 43% des entreprises de la Communauté ont bien avancé dans leurs pratiques et leurs engagements contre seulement 34% hors Communauté.
- 70% des entreprises de la Communauté disent que leurs collaborateurs sont plus motivés depuis qu'elles s'engagent contre 43% hors Communauté.
- 30% des entreprises de la Communauté disent être plus performantes depuis qu'elles s'engagent contre 19% hors Communauté.

La production d'un premier rapport d'impact a été lancée en 2024, pour une publication à la mi-année 2025.

Gouvernance

L'Assemblée générale

L'Assemblée générale du groupement d'intérêt public est composée de 6 membres, représentants les membres constitutifs :

Pour le Ministère chargé du Travail :

- Jérôme Marchand-Arvier, délégué général à l'emploi et à la formation professionnelle
- Rachel Becuwe, adjointe du délégué général à l'emploi et à la formation professionnelle

Pour France Travail :

- Thibaut Guilluy, directeur général
- Catherine Poux, directrice des services aux entreprises

Pour l'Association des mécènes :

- Sylvie Jéhanno, présidente directrice générale de Dalkia, présidente de l'Association
- Etienne Hurez, CEO de United B, vice-président de l'Association

Sylvie Jéhanno et Thibaut Guilluy en sont les co-présidents.

L'Assemblée générale s'est tenue deux fois en 2024, et a été sollicitée pour des délibérations électroniques.

Assemblée générale du 11 mars 2024

- Présentation du rapport d'activité 2023
- Approbation de l'atterrissage budgétaire et des comptes 2023

Assemblée générale du 16 décembre 2024

- Présentation de l'atterrissage budgétaire 2024 et information sur les projets subventionnés
- Approbation du budget prévisionnel 2025
- Présentation des faits marquants 2024
- Présentation et approbation de la feuille de route 2025
- Approbation des modifications de la convention constitutive
- Point d'étape sur la chantier Maîtrise des risques

L'Assemblée générale a également approuvé l'ensemble des subventions qui ont été versées par le GIP en 2024.

Le Conseil d'orientation

Le Conseil d'orientation du groupement d'intérêt public est composé de 20 membres, dont les membres de l'Assemblée générale :

- **Sally Bennacer**, Art and Blind
- **Frédéric Brangeon**, Boulangeries Brangeon
- **Pierre-Olivier Brial**, METI
- **Moussa Camara**, Les Déterminés
- **Thomas Courbe**, direction générale des entreprises
- **Bénédicte Durand-Deloche**, Mecelec Composites
- **Isabelle Giordano**, fondation BNP PAribas
- **Nathalie Jaoui**, CRIT
- **Yves-Olivier Lenormand**, Airbus Atlantic
- **Thomas Lesueur**, Commissariat général au développement durable
- **Blandine Mulliez**, fondation Entreprendre
- **Mickaël Nathan**, Service d'information du Gouvernement
- **Dominique Restino**, CCI Paris IDF
- **Stéphane Roussel**, Les entreprises pour la Cité
- **Chloé Simeha**, Croix-Rouge Insertion
- **Julie Walbaum**, Maisons du Monde

Le Conseil d'orientation appuie l'Assemblée générale dans le suivi des actions mises en place, est consulté sur les nouvelles activités, et :

Conseil d'orientation du 13 mars 2024

- Présentation des activités et des nouveautés du premier trimestre
- Consultation sur la collaboration avec France Travail
- Focus sur l'engagement des entreprises pour la transition environnementale, avec une intervention de Mariana Caillaud, Conseillère en charge des relations avec le monde économique auprès de Christophe BÉCHU

Conseil d'orientation du 19 juin 2024

- Présentation des activités et des nouveautés du deuxième trimestre
- Consultation sur la stratégie de mesure d'impact et présentation des KPI clés (mobilisation des entreprises via la Communauté, progression des entreprises, impact en matière d'inclusion, impact environnemental, performance des entreprises de la Communauté)

Consultation sur le chantier Ethique et déontologie, avec l'intervention d'Eric Delannoy, président fondateur de Tenzing conseil et membre de l'Association des mécènes

Conseil d'orientation du 13 septembre 2024

- Présentation des activités et des nouveautés du troisième trimestre
- Focus sur la campagne de mobilisation "Plus qu'une entreprise..."
- Point d'étape sur la mesure d'impact
- Démonstration de la plateforme www.lesentreprises-sengagent.gouv.fr, notamment du parcours entreprises et des fonctionnalités communautaires
- Consultation sur l'évolution du Conseil d'orientation

Suite à cette consultation, une évolution du fonctionnement vers un Comité des parties prenantes sera proposé à l'Assemblée générale en 2025, afin de mobiliser largement et de renforcer la stratégie d'alliances et de coopération autour de la Communauté "Les entreprises s'engagent".

Focus sur l'association des mécènes de la Communauté

L'Association des mécènes de la Communauté "Les entreprises s'engagent" porte la voix des entreprises au sein de la gouvernance et contribue par leurs contributions financières; en nature et en compétences au développement de la Communauté et de ses actions.
Elle est l'un des membres constitutifs du **Groupement d'intérêt public** et rassemble des entreprises particulièrement engagées, souhaitant se mobiliser activement dans la mise en œuvre de politiques publiques en faveur d'une **société inclusive** et d'un **monde durable**.
Elle est force de proposition pour mener des réflexions sur l'entreprise engagée de demain et co-construire des programmes d'engagement comme des solutions favorisant l'engagement des entreprises.

La composition du bureau :

- **Sylvie Jéhanno**, Présidente Directrice Générale de Dalkia, présidente
- **Etienne Hurez**, Président Directeur Général du groupe United.b, vice-président
- **Eric Delannoy**, Président fondateur de Tenzing Conseil, trésorier
- **Aubrey Derveloy**, Présidente de Sanofi France, membre - remplacée suite au vote des membres par **Michel Biero** alors Vice-président Lidl France
- **Olivier Girard**, Président d'Accenture France et Benelux, membre - remplacé suite au vote des membres par **Antoine Sire**, Conseiller pour l'économie à impact et l'inclusion sociale, BNP PARIBAS
- **Anne Le Goff**, directrice générale déléguée du Crédit Mutuel Arkéa, membre - a quitté ses fonctions en cours d'année - non remplacée en 2024

Les membres :

En 2024, près de **80% des mécènes** ont renouvelé leur soutien et **9 nouveaux mécènes** sont devenus membres de l'Association. Les membres sont ainsi au nombre de **27**, soit 1 de plus que l'année précédente. Ils demeurent 10 membres fondateurs et 18 membres adhérents.

Le cercle des mécènes est représenté par : **21 Grandes entreprises et 7 de tailles petites, moyennes ou intermédiaires**. Ces entreprises proviennent de secteurs d'activité variés : grande distribution, industrie, énergie, banque-assurance, conseil et services en technologies de l'information, travail temporaire et services en ressources humaines, médias et production audiovisuelle, télécommunications, transport et mobilité, construction et infrastructures.

Les événements de l'Association à destination de ses membres :

Les membres de l'Association des mécènes se réunissent 4 à 5 fois par an afin de suivre les actualités de la Communauté, mener des réflexions, participer à la construction de programmes, initier des thématiques d'engagement ou encore prendre part activement à la vie de la Communauté.

Dîner annuel des mécènes - janvier 2024
Au restaurant-école des jeunes des Apprentis d'Auteuil à Paris, les mécènes de la Communauté ont pu découvrir un lieu de formation inclusif tout en partageant en convivialité le bilan de l'année écoulée et envisager ensemble les actions 2024.

Événement Fonds aux initiatives locales - janvier 2024
Dans un lieu emblématique dédié aux acteurs de la philanthropie, le Philanthro-Lab, les mécènes ont pu découvrir l'ensemble des projets lauréats qui seront soutenus par la Communauté en 2024. Les porteurs de projets ont pitché les actions qu'ils vont mettre en place avec les clubs départementaux "Les entreprises s'engagent".

Bureau - mai 2024
Les membres se sont réunis afin de préparer l'assemblée générale du mois de juin (budget, élection, feuille de route).

Action collective "Patron(s) dans ma ville" - mars 2024
Au stade de Pierrefitte-sur-Seine, les dirigeants mécènes sont passés à l'action en participant à une rencontre avec les jeunes des quartiers prioritaires de la ville le temps d'un échange sur leurs parcours puis d'un job dating avec un ensemble de partenaires locaux de l'emploi et de l'inclusion rassemblés pour l'occasion par le Club Les entreprises s'engagent de Seine-Saint-Denis.

Cercle des mécènes - mars 2024
Ce cercle du début d'année a permis l'accueil de nouveaux membres, de présenter le rapport des activités de l'année 2023 et d'échanger autour des thématiques trimestrielles et des temps forts de l'Association prévus sur l'année 2024.

Action collective "Atelier climat" - mai 2024
Le Secrétaire général à la Planification écologique a réuni autour de lui et de ses équipes les mécènes de la Communauté afin d'entendre leurs enjeux et leurs besoins en matière d'accompagnement de la puissance publique autour de la planification écologique des entreprises. Cette rencontre a donné lieu à un livrable remis aux équipes du SGPE.

Assemblée générale - juin 2024
L'assemblée générale puis l'assemblée générale extraordinaire ont permis de réunir les membres au Conseil Économique Social et Environnemental (CESE) pour la validation du bilan comptable de l'association (2022-2023), l'élection des membres du Bureau, la présentation de son rapport de l'activité (2023) et un vote de différents points de discussions. Ce temps statutaire a été suivi d'un échange avec Thierry Beaudet, Président du CESE et Sophie Thiery, Présidente de la Commission Travail et Emploi du CESE.

Cercle des mécènes - novembre 2024
Lors de ce cercle, les mécènes ont accueilli de nouveaux membres, pris connaissance des premiers impacts de la Communauté et des résultats en avant-première du 2ème baromètre annuel de la Communauté. Ce cercle a été aussi l'occasion de revenir sur le bilan de la campagne de communication. Après la communication du premier atterrissage budgétaire, les membres ont pu contribuer à la coconstruction des thématiques d'engagement prioritaires de l'année à venir.

Action collective "Matinée recrutement" - France Travail Pro et Immersion Facilitée - novembre 2024
Les Directions des ressources humaines des membres de l'association ont pu participer à une rencontre de sensibilisation au recrutement inclusif avec les équipes d'Immersion Facilitée et de France Travail Pro.

Actions :

- Elaboration d'un kit de communication à destination des mécènes ;
- Mise en place d'un bulletin d'information mensuel à destination des mécènes en **3 axes** :

  - Les chiffres du mois
  - L'info du mois
  - Le passage à l'action pour développer son engagement du mois

Les prochains rendez-vous

- Mise en place d'un accompagnement régulier pour favoriser le développement de l'engagement des mécènes au sein de la Communauté ;
- Interventions auprès des équipes opérationnelles et directions territoriales des mécènes des groupes Transdev, SFR-Altice, Adéquat, Randstad, Actual group, Auchan, Optic 2000, LIDL notamment.

Perspectives 2025 : animation renforcée et développement de l'Association

Une programmation sera renforcée permettant aux membres de l'association d'initier les prochaines réflexions à mener pour penser l'entreprise engagée de demain ainsi que de participer à la coconstruction des programmes, aux expérimentations et aux actions collectives menées dans les territoires. L'association et ses membres seront les pilotes de groupes de travail sur les thématiques prioritaires de la Communauté.

En véritable conseil scientifique, l'Association des mécènes portera encore davantage la voix des entreprises engagées de toutes tailles et de tous secteurs et s'engagera dans leurs valorisations dans le cadre de la prochaine campagne de communication.

Budget

Le budget du GIP pour 2024 s'établit à 5,806M€.
La trajectoire fixée à la création du GIP "Les entreprises s'engagent" concernant la répartition des ressources issues du public vs ressources issues de financeurs privés pour 2024 est atteinte, avec **40% de financements publics pour 60% de financements privés** issus du mécénat.
Pour rappel, la répartition en 2023 s'établissait à 49% de financements publics pour 51% de financements publics. Cette trajectoire se poursuivra en 2025.

Fonctions internes

L'année 2024 a été la deuxième année pleine d'activité pour le GIP "Les entreprises s'engagent". Elle a permis de stabiliser l'ensemble des fonctions internes, et de déployer de nouvelles modalités.

- Fin de l'implémentation d'un CRM, et déploiement auprès des clubs, pour continuer de recueillir et d'analyser les données sur l'engagement des entreprises ;
- Application de la politique d'achats, avec de nouveaux marchés publics (élaboration du baromètre et animation et réalisation des réflexions sur l'engagement des entreprises), en complément des marchés déjà activés (plateforme, communication, locaux) ;
- Renfort des mises à disposition, notamment par France Travail, et par l'Association des mécènes, devenue employeuse en 2024 ;
- Accueil d'une alternante et d'un service civique ;
- Poursuite de la stratégie de formation et de montée en compétence des collaborateurs ;
- De nouvelles modalités de suivi par le contrôleur budgétaire des comptes ministériels ont été activées.

Focus Maîtrise des risques

En tant qu'établissement public Opérateur de l'Etat, le groupement d'intérêt public a enclenché dès 2023 un chantier sur la Maîtrise des risques, avec l'appui de la Direction des finances, des achats et des services (DFAS) des ministères sociaux.

Cet accompagnement a permis notamment de sécuriser les activités liées au principe de spécialité, au mécénat, à l'activité de redistribution.

Ces travaux alimenteront l'élaboration de la cartographie des risques et du plan d'action associé d'ici fin 2025, en conformité avec le cadre règlementaire.

L'équipe

L'équipe permanente est composée de 11 personnes sous plafond (en tant qu'établissement public opérateur d'Etat), associant des compétences dans le domaine des politiques publiques, du secteur associatif, de l'entrepreneuriat et du monde de l'entreprise :

- **Sylvain Reymond,** directeur général
- **Joséphine Labroue**, directrice générale adjointe
- **Lolita Dias**, directrice du développement
- **Théa Favarel-Soulier**, directrice de la communication
- **Pauline Gane**, directrice de l'animation communautaire
- **Siegrid Henry**, directrice des programmes
- **Clara Michielini**, directrice de l'innovation et des partenariats
- **Florian Autret**, responsable des programmes
- **Anaïs Hermouet**, responsable de l'animation communautaire
- **Yassine El Youssefi**, data analyst
- **Mahaut Lauriot dit Prévost**, chargéemerci de développement

Le projet s'appuie également sur des ressources complémentaires :

- **Doriane Mouly**, responsable du développement, mise à disposition par l'Association des mécènes
- **Garance Le Guillermic**, cheffe de cabinet, mise à disposition par l'Association des mécènes
- **Philippe Lezer**, agent comptable
- **Naomie Bankuta**, alternante (temps partiel)
- **Elise Idir**, service civique (temps partiel)
- **Fadila Mirghani**, RH, mise à disposition par Bluelink (1 jour/semaine)
- **Cyrille Darche**, mis à disposition par France Travail (de décembre 2023 à août 2024)
- **Naomi Behanzin,** mise à disposition par France Travail, depuis novembre 2024
- **Marion Pascal**, mise à disposition par France Travail, depuis novembre 2024
- **Pascal Huon**, mis à disposition par Actual, depuis décembre 2024 (2 jours/semaine)

Trajectoire

La trajectoire d'évolution des ETP validée lors de la création du GIP n'a pas été suivie en 2024, avec un maintien du plafond d'emploi à 11 ETP (et non une évolution à 18 ETP).

Afin de faire face à la diversification des activités et à la montée en puissance maintenue, des mises à disposition, notamment via l'Association des mécènes, ont été activées en 2024. Les recrutements hors plafond seront envisagés pour 2025 en complément.

Vie d'équipe

Des temps d'équipe réguliers permettent d'accompagner l'équipe dans la mise en oeuvre de la feuille de route partagée et du plan stratégique, tout en développant la cohésion d'équipe.

- Séminaires d'équipe : 2 fois par an, l'équipe se rassemble pour faire un point d'étape sur la mise en oeuvre du plan stratégique, et pour élaborer ensemble les prochaines étapes ;
- "Talk" : un temps d'échange libre hebdomadaire pour partager les réussites et les frustrations et s'inspirer avec des interventions externes ;
- Copil 360° : échanger sur les orientations stratégiques du projet et coordonner les objectifs des différentes fonctions ;

Nos engagements

L'équipe du groupement d'intérêt public a à coeur de contribuer à son échelle aux engagements qu'elle promeut auprès des entreprises. Parmi les actions mises en place pour cette première année :

- Accueil de Bintou, stagiaire de seconde, du 17 juin au 28 juin 2024 ;
- Accueil d'une alternante ;
- Accueil de stagiaires et accompagnement à leur montée en compétences ;
- Limitation maximale des déplacements en avion (2 trajets sur l'année pour le club de Corse) ;
- Recours à des prestations de traiteurs inclusifs ;
- Suppression de l'usage de la vaisselle jetable ;
- Achats de produits bio et en vrac pour l'équipe ;
- Suppression des emballages plastiques ;
- Mise en place d'un point de collecte de paniers de fruits et de légumes bio "malaimés" pour lutter contre le gaspillage alimentaire et soutenir une alimentation saine pour les collaborateurs ;
- Choix de locaux avec cuisine et espace déjeuner ;
- Possibilité de recourir au télétravail pour tous les collaborateurs, avec une attention particulière maintenue pour les stagiaires afin de maintenir une continuité du management et de bonnes conditions de travail.

Nous remercions l'ensemble des personnes qui ont fait partie de l'équipe ou qui ont contribué au projet depuis son lancement en 2022 : Victor Beauté, Mallaury Savoie, Roxane Virey, Annah Llauh, Nathalie Ormezzano, Domitille Monod, Emma-Louise Meyer, Amandine Ogourlou-Oglou, Florent Gattacieca, Kenza Habi, Malick Dedessus-le-Moustier, Antoine Saigne, Cyrille Darche, Deniz Cagla-Kavut, Gabrielle Vitan, Jeanne Ouvret, Théa Serfaty, Emel Schal, Maïwenn le Brozec, Alice Vareille, Maxime Der Mathéossian, Elise Idir, Yanis Maazi, Ludovica Costa, Chloé Cohen.

Nous remercions également l'équipe élargie de la Communauté : membres de la gouvernance ; mécènes ; leaders, référents et animateurs qui font vivre les clubs "Les entreprises s'engagent" ; opérateurs ; administrations ; partenaires, ; associations ; réseaux d'entreprises, etc.

Le Congrès "Les entreprises s'engagent"
Jeudi 30 Mai 2024

Pour une société *inclusive* et un monde *durable*

Supervision du Rapport d’Activité 2024 par Théa Favarel-Soulier,
avec l’appui de Joséphine Labroue et Sylvain Reymond

Conception et mise en page par Talia Djaïz

Juin 2025

LES
ENTREPRISES
S'ENGAGENT